

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# JOURNAL D'AGRICULTURE.



Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]



Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 2 St. Hyacinthe,—Province de Québec,—Mercredi, 5 Octobre 1870. No. 1-2

## Courrier de St Hyacinthe



Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois et sont de pas moins de 6 mois, strictement payables d'avance, Une augmentation de 33½ p cent sera faite aux retardataires. Pour discontinuer il faut avoir payé tous arrérages, et donner un mois d'avis par écrit.

### TARIF DES ANNONCES.

• Première insertion, 8 cts. par ligne, chaque insertion subséquente, 2 cts. Adresses d'affaires, \$3 par année. Annonces Commerciales, et autres traitées de gré à gré.

JOURS DE PUBLICATION.—Edition semi-quotidienne, Mardi, Jeudi, Samedi Edition Hebdomadaire, Vendredi. The Farmer's Journal, Jeudi.

\* \* \*  
Camille Lussier, propriétaire-éditeur imprimeur; Bureaux Imprimerie-résidence, maison H. J. Doherty, coin nord des rues Cascades et St. Hyacinthe, St Hyacinthe.

### CONDITIONS D'ABONNEMENT

3 fois par semaine, 12 mois, \$3, 6 m. \$1-50  
do Et. Un. 12 mois \$4; 6 m. \$2  
1 fois par semaine, 12 mois \$1-50, 6 m. 75c  
do Et. Un. 12 mois \$2.00, 6 m. \$1  
1 an d'avance, 1 f. par semaine Can. \$1  
" " " " " B U \$2 g b  
Farmer's Journal, 12 mois d'avance \$1  
Le Journal d'Agriculture paraît le Mercredi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de Un écu, ou 50 cts: d'avance. Pas d'avance \$1.

Toutes lettres, etc., doivent être adressées, (franc de Port) comme suit.

CAMILLE LUSSIER,  
Bureau du Courrier,  
St. Hyacinthe,  
P. Q

Nos fournisseurs de papiers nous ayant mis en retard pour la publication du numérote la semaine dernière, nous donnons aujourd'hui deux numéros dans un.

Le Journal d'Agriculture entre dans sa deuxième année avec ce numéro. C'est l'occasion de faire part à nos lecteurs de nos impressions, de nos succès, de nos espérances.

Nous dirons d'abord que nous avons éprouvés beaucoup de satisfaction dans l'accomplissement de la tâche que nous nous étions imposés, il y a un an. C'est un véritable plaisir que d'étudier une aussi noble science que l'agriculture: c'en est encore un plus grand que de travailler à la diffusion des idées saines touchant l'occupation la plus générale de notre peuple, de contribuer, même pour une faible part, au développement de la prospérité de son pays, de répandre le goût de l'instruction parmi ses concitoyens.

Nous avons entrepris notre œuvre dans le seul but de nous rendre utiles. Nous avons cherché avant tout à nous mettre à la portée de tout le monde en faisant un journal éminemment pratique; nous croyons avoir réussi. Et cette idée est fondée sur les sympathies que, de tous côtés, on n'a cessé de nous témoigner.

Il nous a fallu faire beaucoup de sacrifices pour rendre cette publication digne de ceux à qui nous nous adressions. Mais nous avons la consolation de voir nos travaux et notre dévouement, appréciés par tout le monde.

La circulation de notre feuille s'est accrue au delà de ce que nous devions attendre—ce succès nous encourage à ne pas abandonner notre entreprise, et à continuer de nous occuper de la plus noble des professions. Nous y mettrons comme par le passé toute la bonne volonté dont nous sommes capables. Notre programme reste le même. Nous n'avons pu traiter plusieurs des sujets dont nous nous proposons de nous occuper; mais on le comprend, tout ne peut être dit en une seule fois; au reste, chaque chose viendra en temps et lieu.

Nous espérons qu'on ne cessera point d'encourager une publication si peu dispendieuse pour l'abonné, et qui peut lui rendre de bien grands services. C'est le témoignage que des personnes compétentes lui ont déjà rendu.

Nous avons un petit reproche à faire à nos abonnés; c'est le temps croyons-nous de l'exprimer, on ne correspond pas suffisamment avec nous. Plusieurs

fois nous avons invités les cultivateurs à nous faire part de leurs remarques ; mais on a cru sans doute que nous n'étions pas sérieux, car presque personne ne semble s'être occupé de cette invitation. Et pourtant, nous sommes convaincus que le moyen de rendre un journal intéressant serait de le remplir des lettres des cultivateurs.

Nous considérons qu'un journal doit être pour les cultivateurs un moyen de causer ensemble, de se communiquer leurs idées, de s'instruire mutuellement. On devrait en profiter. Et encore une fois, nous le répétons, qu'on ne s'occupe point de la rédaction des lettres ; nous sommes chargés de cette partie. Ainsi, qu'on corresponde avec nous — nous serons toujours heureux de publier n'importe quelle observation — c'est en y mettant tous la main, que l'œuvre sera réellement utile et profitable.

Nous entendions l'autre jour faire sur nos expositions d'animaux une remarque qui mérite l'attention des sociétés d'agriculture. On donne ordinairement un prix pour la meilleure vache laitière, le plus beau mouton, etc. Cette méthode de récompenser le cultivateur qui possède un individu distingué des deux espèces ci-dessus peut fort bien aller pour les animaux reproducteurs, mais pour l'ordinaire c'est loin de constituer un encouragement judicieux. Un homme peut avoir une belle vache et n'avoir que des sujets inférieurs dans le reste de son troupeau. Celui qui exhibe un beau mouton et pour lequel on peut lui décerner un prix peut n'avoir que des animaux médiocres dans le reste de son troupeau. Pour remédier à ces inconvénients, on suggère d'exiger un plus grand nombre d'individus dans chaque espèce, par exemple de décerner un prix aux trois ou quatre meilleures vaches laitières, aux trois ou quatre plus beaux moutons, etc.

Nous laissons aux amis de l'agriculture la tâche de discuter cette idée.

Il nous a été donné ces jours derniers de visiter la machine à broyer le lin de M. Jos. Chicoine, de St. Pie. Nous constatons avec plaisir qu'elle fonctionne à merveille. Sept hommes y sont constamment employés. La filasse est certainement plus belle et aussi abondante que les broyeuses ordinaires. Cette machine est mue par un bon pouvoir d'eau et peut broyer et écorcher une couple de cent livres de filasse par jour. Ses prix excessivement réduits et son soin apporté à faire l'ouvrage ont valu à M. Chicoine une nombreuse clientèle pour lequel nous le félicitons.

Les dernières pluies ont permis à un grand nombre de cultivateurs des environs de commencer leurs labours.

#### LA MONNAIE DE CUIVRE.

Il se fait un mouvement pour faire passer les sous et les deux sous des banques incorporées pour des centins et des deux centins. Cette idée est magnifique ; nous l'approuvons très cordialement. Les louis, les chelins et les deniers, les francs et les sols sont de vieilles choses qui doivent disparaître devant le système si simple et si parfait des piastres et des centins. Mais pour atteindre ce but, il faut se mettre à l'œuvre tout de bon. Il ne faut pas se contenter d'assigner à nos monnaies de cuivres la valeur de centins, il faut aussi changer de langage dans la détermination du prix des objets. Ainsi le marchand au lieu d'offrir sa marchandise pour 12 sols, devra employer le mot dix centins, au lieu d'un chelin, 20 centins, et ainsi de suite. Les cultivateurs devront en faire autant dans leurs conventions, et le succès de l'entreprise sera assuré.

Les mines des townships de Roxton sont destinées à faire parler d'elles encore une fois. Il paraît qu'on vient de découvrir sur le lot No. 5 du 6e rang de ce township, qui est en bois debout, des mines d'une richesse incalculable, c'est d'abord une mine de plomb mêlé avec de l'argent, une de plomb avec de l'étain, et aussi du blanc de plomb pour les peintres. Mais la plus importante est la mine de fer dont le minerai, au dire de Sir W. Logan, est de la meilleure qualité. Quelle source de richesses pour Roxton si ces mines deviennent à être exploitées.

#### LES ARBRES.

Les arbres, par l'absorption ou l'émanation de l'électricité selon qu'il en manque ou qu'elle est excessive, maintiennent un état électrique naturel de l'atmosphère autour d'eux ; et l'on sait comment l'électricité atmosphérique est intimement liée à la maladie. Sans arbres il y a toujours un manque d'électricité, et conséquemment un manque d'azote, et l'air ne se trouve plus dans son état de salubrité naturelle. Les arbres ont encore un bon effet pour ce qui regarde la chaleur, en ce qu'ils rafraichissent l'atmosphère vers le soir dans les chaleurs de l'été, en faisant rayonner rapidement la chaleur dans l'espace. Tandis que les endroits dépourvus d'arbres, comme les rues, les places, etc., restent chauds durant une bonne partie de la nuit.

Avis aux cultivateurs pour lesquels la plantation d'arbres d'agrément, autour de leur demeure, coûterait si peu.

GROSSES PATATES.—M. Henry Cunningham de Dudswell nous apprend que la semaine dernière il a pesé vingt patates provenant de son champ et qu'elles ont fourni le poids monstrueux de quarante quatre livres. Deux de ces patates ont pesé ensemble six livres et trois quarts. Ce sont des patates de Californie et plusieurs d'entre elles ont plus d'un pied de longueur.

—On mande de Gaspé, en date du 27 septembre, qu'il y a en ce moment plusieurs bâtiments qui prennent des chargements de morue pour la Méditerranée. Il y a aussi un bâtiment de 750 tonneaux qui prend un chargement de madriers au moulin à vapeur de MM. Lowndes et Frères. Il y a aussi plusieurs goëlettes arrivées du nord avec de grandes quantités de morue, huile, etc.

OURS A GASPE.—Les ours sont en très grand nombre en cet endroit cette année. On en a pris cinq la semaine dernière. Quelques-uns d'entre eux sont superbes. L'un d'eux surtout a produit une grande quantité d'huile.

Le *Nouveau-Monde* dit qu'un M. Champagne, de Lanoraie, a eu soixante minots de patates de la semence d'un minot.

## COLONISATION.

—o—o—

Nous publions avec plaisir le rapport suivant :

*A. P. S. Gendron, Ecr. M. P. président de la société de Colonisation du Comté de Bagot.*

Cher Monsieur,

Permettez-moi de vous adresser ce rapport de ma troisième expédition dans les townships de Ditton et de Emberton.

L'intérêt que vous portez à la colonisation, et le travail que vous vous imposez pour son succès, m'assurent que vous agréerez ces quelques notes.

Conformément à ce que vous m'avez annoncé, MM. Dupont de St. Simon, Daigneau, Duhamel, Brousseau de Ste. Rosalie, et Lemieux de St. Hyacinthe arrivaient ici, mardi, le 27 Septembre dernier à 10 A. M. Nous avions ce jour-là, l'Exposition du Comté de Compton dont Cookshire est le chef-lieu. L'expression anglaise *cattle show* exprime mieux l'objet de ces réunions qui ne consistent que dans l'inspection des animaux et surtout des bêtes à cornes. On admettra facilement qu'il y avait de beaux animaux, surtout quand on se rappelle que ce ceux du Comté de Compton qui ont remporté le plus de prix à l'exposition provinciale étaient présents. La partie industrielle était faiblement représentée. Notre exhibition différait donc de celle de votre Comté, où le visiteur admirait non seulement l'amélioration qui se fait dans toutes les races d'animaux, mais aussi les produits variés de la ferme et surtout les ouvrages si bien fini de la femme canadienne, Ici la femme canadienne n'est pas la femme du cultivateur et de l'éleveur d'animaux, mais plutôt la campagne du bucheron. Plus tard, quand nous aurons colonisé nos townships de Canadiens, nous ferons des expositions comme celles du Comté de Bagot.

Je reviens à mon sujet,

Vers 3 heures, P. M., accompagnés de M. C. Belanger, ancien citoyen de Ste. Rosalie, et maintenant de Cookshire, nous nous mettons en route pour Ditton. En laissant Cookshire, nous faisons à peu près six milles avant de commencer à traverser les terres nouvelles du township de Newport. Il y a six ans, c'était le terminus de la civilisation, on aurait pu parcourir une centaine de milles sans trouver aucune trace de défrichement. Ce qui

a retardé la colonisation de ce township, c'est qu'il appartient à la compagnie des terres qui demande jusqu'à \$3 piastres l'acre. Malgré ce prix élevé, on peut voir sur presque toute la longueur du chemin qui traverse ce township, une rangée double de maisons, dont quelques unes annoncent l'aisance.

Sur le soir, nous arrivons à l'hôtel de Ditton, situé à près de 18 milles d'ici.

C'est, comme vous le savez, mon cher Monsieur, une grande maison assez bien bâtie à l'intérieur, et dont les lits et la table offrent un confort qu'on serait loin de s'attendre à trouver dans les bois.

L'hôtelier est en même temps maître de poste et propriétaire de la diligence qui voyage de Cookshire à Ditton, tous les samedis.

Le prix du passage est de 75 centins.

Il tient aussi une espèce de grocerie pour fournir les provisions à la vingtaine de familles qui demeurent maintenant dans Ditton. Près de l'hôtel, est la maison d'école fréquentée par 17 enfants. Cet hôtel est bâti sur une terre de 400 acres où il y a un assez bon défrichement. Le tout est à vendre pour \$1,500. Les visiteurs qui m'accompagnaient n'ont pu s'empêcher d'admettre que c'était à bon marché.

Vis-à-vis de l'hôtel, de l'autre côté du chemin, est une grande ferme de 1000 acres de terre dont 100 sont défrichés.

Je vous ai dit, mon cher monsieur, dans mes lettres précédentes, que cette grande propriété était à vendre pour \$3,000; j'ai mentionné les différents effets qui seront compris dans la vente. Il y a de grands avantages et une belle spéculation dans l'acquisition de ces terrains, et je compte sur votre promesse que vous ferez tout en votre pouvoir pour trouver de bons cultivateurs à l'aise qui voudront acheter ici.

Le lendemain matin, nous partîmes de bonne heure pour visiter nos terrains du quatrième et cinquième rang, situés à 6 ou sept milles plus loin que l'hôtel. C'est là que j'ai fait commencer le défrichement pour la société. J'avais visité cette partie quelques semaines auparavant. Alors, c'était une immense forêt bordant le chemin, partout une profonde solitude troublée à de rares intervalles par le chant de quelque oiseau solitaire. Maintenant, du sommet d'une petite élévation, je vois devant moi un vaste horizon, à mes pieds sur une largeur d'un acre

chaque côté du chemin, des milliers d'arbres tombés sous les efforts de la colonisation. Plus loin, j'entends le bruit des instruments de nos hommes, luttant contre la forêt, mêlé au craquement des arbres, succombant sous les coups vigoureux de nos 13 bucherons.

Ce spectacle me faisait plaisir et me force maintenant de vous dire, mon cher monsieur: voilà votre œuvre. Sans vous, point de société de colonisation à Bagot, et sans la société de colonisation, Ditton continue d'être une immense forêt. Si chaque comté avait sa société de colonisation, quel vaste asile les townships offriraient aux centaines de canadiens qui prennent le chemin des Etats-Unis, et aux milliers de nos compatriotes qui aujourd'hui voudraient en revenir.

Grâce au zèle et à la constance infatigable de M. J. A. Chicoine, la société de colonisation de St. Hyacinthe ne reste pas en arrière, j'espère d'ici à quelques jours voir la forêt d'Emberton disparaître devant de hardis pionniers,

Pendant que quelques-uns de notre parti examinaient d'une manière plus détaillée les terres que nous sommes maintenant à défricher, j'accompagnai Messieurs Dubreuil et Brousseau jusque près de la ligne de Chesham. Ces lots ne nous appartiennent pas, mais comme je vous en ai informé depuis, j'ai fait des démarches auprès de l'agent du gouvernement à Bury, et j'ai l'espérance que d'ici à quelques jours nous pourrions avoir ces terres qui sont toutes de première qualité, et qui semblent offrir plus d'avantages que celles que nous sommes maintenant à défricher. Le chemin sera probablement terminé jusqu'à la ligne de Chesham cet automne. Pendant que mes deux compagnons continuaient leur exploration dans Chesham, je revins sur mes pas jusqu'au lieu où nous avions laissé nos voitures. De là, nous nous rendîmes à la mine d'or de M. Pope, située à une quinzaine d'arpents de nos terres. Les employés de la mine me dirent qu'ils avaient trouvé cet été des gisements bien riches, mais malheureusement, le manque d'eau les a forcés d'interrompre les travaux.

Le gouvernement est à faire ouvrir un chemin depuis la mine jusqu'au second rang d'Emberton, sous la conduite de M. Collette de Verchères.

Le chemin est maintenant terminé, et au rapport de tous ceux qui l'ont

parcouru, c'est un bon chemin qui sera d'un grand avantage à la société de St. Hyacinthe pour défricher ses terres dans Emberton. Nous passâmes la nuit dans le chantier de M. Collette. Vous aurez l'idée d'un chantier dans le bois, ou d'une *campes* comme les bucheurs l'appellent, en vous figurant une couverture de bâtiment reposant sur la terre. Le carré du chantier n'a ordinairement que deux ou trois pieds d'élévation, puis commence la couverture faite le plus souvent d'écorce. Quelques fois on emploie des espèces d'auges allant de haut en bas et posées l'une près de l'autre et une troisième jetée à la renverse, qui emboîte sur les parois des deux autres.

La porte se trouve nécessairement dans le pignon ; à l'extrémité opposée est une espèce de table. Au centre est un grand feu, dont la fumée s'échappe quand elle le veut bien, par une large ouverture pratiquée dans le toit. Plusieurs branches de sapin jetées sur la terre forment les lits où les hommes épuisés de fatigue prennent un sommeil bienfaisant. Pour nous, nos capots nous servaient d'oreiller, et nous n'avions pour toute couverture que l'épaisse couche de fumée qui nous enveloppait de toute part. Après avoir passé une partie de la nuit à entendre ronfler et rêver ces 30 et quelques hommes étendus chaque côté de moi, nous nous levâmes au petit jour et continuâmes notre excursion. Pendant que M. Dupont et les autres parcouraient les terres du dixième rang, je me rendis à travers le bois, le chemin n'étant pas encore fait, jusqu'à Chartierville, et après m'être désaltéré à la rivière Tétreau, je revins en suivant le tracé du chemin qui longe les terres de M. Chicoine. De retour au chantier, nous reprîmes ensemble le chemin de la mine où étaient nos voitures, et de là, nous nous rendîmes à l'hôtel où nous étions attendus par nos amis qui avaient visité Chesham. Ils nous en firent un rapport des plus flatteurs, à l'exception cependant des premiers lots qui paraissaient être médiocres. Le choix fait par les Canadiens des Etats-Unis, dans le canton de Chesham est bien bon, et il n'y a pas de doute qu'aussitôt que le chemin sera ouvert, nous aurons des colons qui iront braver la forêt.

Après quelques instants de repos à l'hôtel, MM. Dupont, Lemieux, et moi nous nous rendîmes au troisième

rang de Ditton, où nous avons trouvé peut être les plus belles sucreries que nous ayons sur nos terres, surtout les numéros cinq et six qui appartiennent à M. le Curé de St Hugues. De retour à l'hôtel, nous sentions tous le besoin de nous reposer ; aussi, la veillée ne fut pas longue. Le lendemain matin, vendredi, nous laissons Ditton, en route pour Cookshire, et le même soir vers 7 heures, nos gens arrivaient à St. Hyacinthe.

Maintenant, mon cher Monsieur, si je fais un résumé de mes observations, je ne dirai pas que toutes nos terres sont également bonnes. Il y a certainement des lots de meilleures qualités que d'autres, mais je dis que chaque lot que j'ai visité, est réellement propice à la culture et offrent des avantages à ceux qui s'y établissent. Nous en avons quelques uns qui, à les juger par la qualité du sol, ne paraissent inférieurs à aucune des belles terres de nos belles terres canadiennes.

Veillez accepter, Monsieur, ces lignes que je trace à la hâte, étant encore sous l'effet des fatigues du voyage, et vous pouvez assurer les membres de la société, et tous les amis de la colonisation, qu'ils me trouveront toujours disposé à leur être utile, autant que le temps me le permettra.

Votre très obéissant serviteur,  
E. GENDREAU, Ptre.  
Cookshire, 5 Octobre, 1870.

#### RAPPORTS D'EXPOSITIONS.

Du "Courrier de St. Hyacinthe.")

Nous avons eu le plaisir d'assister, mercredi dernier, au concours agricole du comté de Bagot. Depuis longtemps ce comté attire l'attention des amateurs de l'agriculture, et du pays tout entier. Nous devons dire que les intelligents cultivateurs qui l'habitent comprennent parfaitement ce à quoi les oblige cette renommée, d'ailleurs bien légitimement acquise. Ils font les efforts les plus louables pour maintenir leur réputation ; les sacrifices ne leur coûtent point ; ils se lancent dans la voie du progrès avec assurance et avec contentement ; ils cherchent par toute espèce de moyens à élever davantage le niveau de l'art agricole dans leur comté, et à en tirer le plus de profits possibles. Et certes, les succès continus et toujours de plus en plus prononcés qu'ils obtiennent, est un puissant encouragement pour eux.

Plusieurs fois déjà, nous avons assisté à l'exposition du comté de Bagot, et nous sommes en état de dire que là, l'agriculture suit une voie ascendante. Mercredi dernier encore, nous avons été étonné de voir autant d'animaux et d'objets réunis sur le terrain de l'exposition. Les deux jours précédant celui du concours, avaient été des journées de pluie ; les chemins se trouvaient ainsi très-désavantageux pour le transport des animaux. Plusieurs personnes ont cru même ne pas devoir amener les leurs ; tel que M. L. Sarrazin, de cette ville, qui, pour sa part, aurait fourni 17 pièces de plus. Le fait est que, d'après les données à nous fournies par l'obligeant secrétaire de la société, au moins un tiers des objets entrés manquaient. Malgré ce contretemps, les quelques 2,000 personnes qui s'étaient rendues avec empressement à cette fête, n'ont pas eu à regretter leur voyage.

Nous pourrions nous dispenser de parler de chaque département en détail ; car, tous sans exception ont donné satisfaction aux visiteurs. Nous ferons cependant une remarque. On observe que les jeunes animaux sont supérieurs aux vieux, les proportions étant gardées. Ce fait indique que les éleveurs se livrent à l'amélioration de leur race d'animaux, et qu'ils leur donnent un traitement approprié. Si le progrès continue, on peut croire que dans quelques années, certaines pièces qu'on regardait encore au jour d'hui comme belles, n'oseraient plus se présenter sur le terrain ; leurs beaux jours sont comptés.

Le cheval de M. L. Sarrazin est toujours jugé à sa valeur. Nous avons remarqué en outre dans la classe des chevaux de trois ans, un poulain appartenant à M. Valcourt, un autre, la propriété de M. Larue, un troisième, celle de M. Chagnon. Ces chevaux sont très-élégants. Dans la classe des poulains de 2 ans, M. Vandal exhibait un rejeton du cheval de M. Sarrazin, dont la ressemblance avec le père est parfaite. Un jeune poulain d'un an, descendant du percheron de Verchères a aussi été beaucoup admiré. Les connaisseurs l'ont jugé mieux fait que le cheval dont il provient.

Dans l'espèce bovine, nous avons remarqué les animaux du Séminaire de St. Hyacinthe ; de M. Belisle et de M. Casavant. Ce dernier avait un veau de l'année comme nous n'en avons pas

encore vu. Il exhibait également de magnifiques vaches laitières. Ces vaches sont Ayrshire. M. Casavant croit cette race préférable à toute autre pour nos localités. Il s'applique à s'en former un troupeau dont tous les sujets ont la même couleur. C'est une idée louable. Nous espérons qu'il réussira.

Nous croyons que les animaux du Séminaire de St. Hyacinthe auraient mérité de remporter des premiers prix.

Les espèces porcines et ovines étaient également remarquables. Nous ignorons quels sont les propriétaires de plusieurs des pièces que nous avons vues : si nous les connaissions, nous les nommerions, car ils méritent que le public apprécie les services qu'ils rendent à l'agriculture en faisant tant d'efforts pour améliorer nos races d'animaux. La même remarque peut s'appliquer aux propriétaires des objets d'industrie domestique.

Dans ce dernier département, le même progrès se manifeste. Mercredi dernier, une grande remise de 120 pieds de long était à peine suffisante pour recevoir tous les objets exhibés. C'étaient des châles en laines, des couvre-pieds, des habillements complets d'hommes et de femmes, des meubles du fini le plus recherché et d'un goût exquis, des tissus de toute espèce, toile, flanelle, des légumes, du miel, du tabac exposé par M. Casavant, un métier à tisser, enfin une infinité d'autres choses qui font le plus grand honneur aux fermiers du comté. En voyant tous ces beaux effets, il faut admettre que les cultivateurs sont heureux dans le choix qu'ils font de leurs compagnes : elles rivalisent avec eux d'ardeur et d'habileté.

Voilà pour le dehors. Suivons maintenant M. U. Desmarais chez lui.

M. Desmarais est le digne président de la société, et il s'est fait une jouissance de réunir chez lui les Directeurs, les Juges, et quelques amis. L'intention de notre hôte n'était nullement nous en sommes persuadé, de prouver que les Dames du comté de Bagot réussissent aussi bien dans l'art culinaire que dans la fabrication de la flanelle, de l'étoffe et des autres tissus. Tout de même, l'effet a été produit. Les convives ont été forcés de rendre hommage à la gracieuse maîtresse du logis. Sa table était garnie de mets capables de contenter des gens trois fois difficiles ; pour nous servir de l'expression d'un de nos voisins de table, nous dirons que

c'était plus que bien ; en effet, c'était très bien, c'était splendide.

Vers la fin de la veillée sont venus les santés ; A la Reine, au Gouverneur Général, au Lieutenant-Gouverneur de Québec, aux Communes, à la chambre d'Assemblée de Québec, au Conseil d'agriculture, aux sociétés sœurs, aux Juges de l'exposition, à l'agriculture, à la colonisation, aux autorités municipales du comté, à l'Éducation, à la Presse, aux Dames, etc. MM. Desmarais, Gendron, Taché, A. Maynard, de St Hyacinthe, Delège, Bernier, Casavant, Henderson, Cadieux, Langellier, Brodour, Sylvestre répondirent très-heureusement à ces différentes santés. Les remarques de quelques-uns provoquèrent des discussions très-intéressantes sur divers sujets agricoles ; entr'autres sur l'élevage des animaux et l'opportunité de l'importation de reproducteurs étrangers.

Le député de Bagot, M. Gendron, suggéra également un concours de District où figureraient les comtés de Bagot, St. Hyacinthe et Rouville. Ce concours aurait lieu dans deux ans. C'est là, croyons-nous, une magnifique idée. Si elle était mise à exécution, nous ne doutons nullement qu'elle produirait les meilleurs résultats. Nous aurons d'ailleurs occasion de revenir sur ce sujet.

Nous terminerons ici ce rapport qu'il ne faut pas prolonger d'une manière démesurée. Nous croyons en avoir dit plus qu'il ne fallait pour démontrer que nous avons été parfaitement satisfait de notre visite, et que nous apprécions beaucoup les égards qu'on a eus pour nous.

Les Juges étaient :

Pour les espèces chevalines et porcines—MM. Benoit, Dupont et Larochelle.

Pour les espèces bovines et ovines—MM. Minville, Coté et Giasson.

Dans le département industriel.—MM. Sylvestre, Vogel et Bourry.

Les Directeurs de la société sont :

Président.—U. Desmarais, Ecr.

Vice-Président.—J. L'Heureux, Ecr.

Secrétaire.—P. S. Gendron, Ecr.

Directeurs.—MM. S. Vasseur, Ant. Chagnon, Alf. Sicotte, T. Brodour, Chs. Morin, Aug. Martin, Cyp. Brodour, Hubert Gendron et Chs. Gauthier.

Liste des prix décernés à l'exposition agricole du comté de Bagot, tenue à St. Liboire, le 5 Septembre 1870.

Étalon de quatre ans ou plus.—1 prix L. Sarrazin, 2 H. Roireau, 3 Jos. Fugère.

Étalon de 3 ans.—1 prix Thomas Larue, 2 M. Chagnon, 3 J. B. Bachand.

Poulain de 2 ans.—1 prix Jos. Vandal, 2 M. Desmarais, 3 O. Dudevior.

Poulain de 1 an.—1 prix A. Sicotte, 2 J. Fugère, 3 E. Brodeur.

Pouliche de 2 ans.—1 prix O. Chicoine, 2 J. Lemonde, 3 L. Fontaine, extra C. Gaudet.

Jument.—1 prix P. Vandal, 2 L. Farly, 3 T. Chagnon, 4 N. Guertin, 5 A. Larose dit Chagnon, extra P. Chicoine.

Poulain de l'année.—1 prix J. Lemonde, 2 J. Morin, 3 A. Cadoret, 4 M. Bélanger, 5 H. Roireau.

Paire de chevaux de trait.—1 prix L. Farly, 2 L. Collette, 3 U. Desmarais.

Pouliche de 1 an.—1 prix L. Dufresne, 2 U. Desmarais, 3 J. Rousseau.

Taureau de 3 ans.—1 prix P. S. Gendron, 2 L. Vandal, extra Paul Maurice.

Taureau de 2 ans.—1 prix A. Sicotte, 2 Ed. Tanguay, 3 A. Chagnon.

Taureau de 1 an.—1 P. E. Roy, 2 P. Dubaime, 3 Vve. E. Fournier.

Paire de bœufs.—1 P. Maurice.

Taureau de l'année.—1 prix Ant. Casavant, 2 D. Désautels, 3 Xav. Racicot.

Vache à lait.—1 T. Normandin, 2 Méd. Desmarais, 3 Simon Vasseur, 4 Louis Colette, 5 Ant. Casavant, 6 Louis Valcourt, 7 Come Maranda.

Génisse de 2 ans.—1 A. Marcotte, 2 A. Sicotte, 3 Louis Valcourt.

Génisse de 1 an.—1 prix P. E. Roy, 2 Joseph Ledoux, 3 P. Drolet, extra Révd. C. Poulin.

Génisse de l'année.—1 prix Vve. E. Fournier, 2 T. Lapalme, 3 Méd. Desmarais.

Béliers de 2 ans.—1 prix Alf. Sicotte, 2 Ls. Valcourt, 3 P. E. Roy.

Bélier de 1 an.—1 prix A. Sicotte, 2 P. E. Roy, 3 François Lemonde, extra P. Lajeunesse.

Bélier de l'année.—1 prix D. Messier, 2 P. Monat, 3 Simon Vasseur, 4 A. Sicotte.

Brebis de 2 ans.—1 prix A. Sicotte, 2 Joseph Ouimet, 3 A. Ouimet, 4 A. Méthé.

Brebis de 1 an.—1 prix A. Méthé, 2 P. E. Roy, 3 A. Delage, 4 P. Lajeunesse.

Brebis de l'année.—1 Ls. Valcourt, 2 A. Vasseur, 3 A. Méthé, 4 A. Sicotte.

Cochon entier de 1 an.—Léonard Vandal.

Cochon entier de l'année.—1 prix Louis Valcourt, 2 U. Desmarais, 3 Joseph Hébert.

Truie de 1 an.—1 prix P. S. Gendron, 2 Ls. Valcourt, 3 Eug. Beaudry, extra Jos Hébert.

Truie de l'année.—1 prix Urgel Desmarais, 2 Ls Valcourt, 3 E. Desmarais, extra M. Authier.

20 lbs. de beurre.—1 prix Antoine St. Roch, 2 Antoine Chagnon, 3 Frs. Lemonde, 4 L. Lachapelle.

20 lbs. de sucre.—1 prix Simon Vasseur, 2 Pierre Ménard, 3 Aug. Martin.

1 gallon de sirop.—1 prix Pierre Ménard, 2 A. Martin, 3 A. Martin.

15 lbs de miel.—1 Ant. Chagnon, 2 N. Demers, 3 J. B. Beaudry.

10 verge d'étoffe croisée.—1 Ant. Ménard, 2 Ant. Chagnon, 3 Charles Boucher, 4 Urgel Desmarais.

10 verges de Flanelle.—Révd. U. Brunele

2 Frs. Messier, 3 Chs. Boucher, 4 Jos. Dubreuil, extra L. Lachapelle.

10 verges d'étoffe; imitation de drap de casimir.—1 prix Simon Vasseur, 2 Flavien Dupont 3 Frs. Messier, 4 Antoine Plante, extra Joseph Fugère.

Châle de laine.—1 prix Jos. Fugère, 2 Aug. Hébert, 3 A. Roireau, 4 N. Demers extra Ant. Plante.

Couvertes de laine.—1 Ls. Fontaine, 2 Gédéon Blanchard, 3 J. B. Tarte, 4 Ant. Morin.

10 verges de toile.—1 Augustin Dion, 2 J. B. Rouleau, 3 Pierre Ménard, 4 F. Dion.

Courtepointe de laine.—1 Jos. Fugère, 2 Géd. B'anchard, 3 J. B. Tarte.

Couvre-pieds.—1 prix Pierre Maurice, 2 Ls. Valcourt, 3 Révd. G. Marchessault, extra Géd. Blanchard.

Habillement pour homme en étoffe, 1 S. Vasseur, 2 Jos. Fugère, 3 Ant. Plante.

Habillement pour femme en étoffe.—1 prix J. Bte. Beaudry, 2 J. Bte. Lapalme 3 Jos. Fugère.

Ouvrage en bois.—Hugues Cadieux.  
Prix extras.—Ed. Grandpré, un jupon.  
G. Gauthier, corps en laine, jupon.  
Médard Desmarais, oignons, betteraves, carotte, choux.

A. Larose, 1 jaquette, caleçons.  
Joseph Fugère, un tapis.  
Révérend Messire Poulin, deux paons, trois oies.

Joseph Ledoux, savon, couvre-pieds de bureau.

S. Deslandes, Miel en gâteau.

Pierre Vandal, un couple de dindes, melons.

J. Bte. Beaudry, courges.

Joseph Archambault, fil à coudre.

Médard Desmarais, tapis.

Révd. M. Poulin, lapins.

Antoine Casavant, tabac.

A. Roireau, jupon.

Antoine Dion, Laine en échevaux, paire de bus.

S. Valcourt, métier à tisser.

Médard Desmarais, un lot de cochons.

L'Exposition Agricole du comté de Rouville a eu lieu cette année comme à l'ordinaire sur la magnifique ferme de Michel Frégeau, Ecr.

La beauté du site, la renommée des expositions de ce comté avaient attiré plusieurs mille spectateurs, tant du comté que des comtés voisins, parmi lesquels on remarquait plusieurs membres du clergé, le Major Campbell, l'hon. M. Chaffers, les représentants du comté, etc.

Après le dîner, MM. les directeurs et les juges du concours commencèrent leur besogne qui fut assez ardue à cause du nombre et de la qualité des objets exposés.

La race chevaline était très-bien représentée; le percheron du comté était sur le terrain. Nous avons ad-

miré les rejets de ce noble animal, pour leur taille et leur forme, parmi ceux-ci le poulain de M. Benoit de St. Mathias mérite une mention toute spéciale ainsi que celui de M. Garni.

Les juges dans ce département étaient MM. Régis Létourneau, de Laprésentation, A. S. Maynard, de St. Hyacinthe et A. Letétu de St. Hilaire.

La race bovine était abondamment représentée; les taureaux de MM. Clovis Noisieux, Vigoant et Choinière, les vaches de M. Gadbois et les veaux de MM. J. B. Plamondon, Codd et Standish méritent une mention spéciale.

Les Juges dans ce département étaient MM. E. Bruzelles d'Abbotsford Samuel Bessette du Village Richelieu et Joseph Lebeau de Ste. Marie:

La race ovine n'offrait rien de très-saillant, quoique bien représentée, les spécimens de race pure faisaient défaut et nous entendions exprimer l'espoir que les vieux compétiteurs qui emportaient tous les prix par la qualité de leurs troupeaux se décideront bientôt à concourir lors des expositions.

Les juges étaient MM. A. Sicotte de St. Simon, A. Côté de Chambly et Jérémie Bessette de St Grégoire.

La race porcine faisait défaut, il n'y avait pas de compétiteurs pour tous les prix et les cochons étaient inférieurs.

Les Juges étaient MM. Chs. Laiselle, de Ste. Angèle, O. Messier, de St. Grégoire et M. Bérard, de St. Mathias

Les produits de la ferme étaient bien représentés, les compétiteurs canadiens-français rivalisaient avec ceux d'autre origine pour le beurre, le fromage, le miel, ce qui prouve qu'on comprend l'importance de l'amélioration de la race bovine et des méthodes de fabrication.

Les Juges dans ce département étaient MM. Marc Ducharme, F. Rainville, Julien Lamoureux et Crossfield.

Le département des tissus nous a paru peu en rapport avec l'esprit industriel qui anime les fermières de ce comté, à part quelques articles tels que couvertes et flanelles, le reste était très-médiocre.

M. Lacaille de St. Césaire exhibait un attelage richement monté qui aurait fait honneur au comté de Rouville à l'Exposition de Montréal. M. Fréchette exhibait un moulin à battre, M. Giard un crible et M. Jewett de Farnham une faucheuse. Les juges étaient MM. le Dr. Béique, St. Jean-Baptiste, T. Massé et Ed. Massé.

En somme, l'exposition était très satisfaisante, et prouve que la bonne administration de la société saura toujours maintenir le comté de Rouville au niveau des autres comtés.

Après la proclamation des prix il y eut de chaleureux discours, entr'autres par l'hon. Chaffers, MM. Cheval, Robert et autres.

MM. Frégeau et J. U. Messier, secrétaire-trésorier de la société ont droit à nos meilleurs remerciements pour leurs bons procédés à notre égard et les précieux renseignements qu'ils nous ont fournis avec l'hospitalité la plus cordiale.

S'il nous était permis d'exprimer un désir, nous demanderions aux directeurs et à la société de faire leur exposition à proximité de St. Césaire afin que St. Hyacinthe puisse facilement s'y rendre, maintenant que grâce à l'entrepreneur M. Kéroack St. Césaire et St. Hyacinthe se trouvent rapprochés par le magnifique Vapeur "Notre-Dame."

Prix mérités à l'Exposition des champs du comté de Rouville pour l'année 1870.

1ère classe.—Pour deux arpents de ble.—1er prix Major Campbell, 2 Pierre Messier, 3 Naïre Nadeau, 4 Prudent Beaudry, 5 Frs Noisieux, 6 Abraham Robert.

2e classe.—Pour un arpent de blé-d'inde.—1er prix D. Balcherder, 2 R. Evans, 3 R. Standish et George Gadbois, 5 Alex. Dame, 6 O. Crossfield

3e classe. Pour deux arpents de prairie.—1er prix D. Viens, 2 Ed. Poirier, 3 J. Alix, 4 P. Messier, 5 Et. Poulin, 6 J. B. Mongeau.

4e classe. Pour 1 arpent de fèves.—1er prix James Codd, 2 R. Standish, 3 Michel Frégeau, 4 Frs. Standish.

5e classe. Pour 1 arpent de betterave.—1er prix L. L'heureux, 2 F. Bessette, 3 G. Gadbois 4 E. Poulin, 5 F. Standish.

6e classe. Pour 3 arpents de pois.—1er prix E. Monast, 2 G. Noisieux, 3 L. Péron, 4 Urbain Daigneau, 5 Frs. Chabot.

7e classe. Pour 2 arpents d'avoine 1er prix Pierre Messier, 2 Sir W. S. Johnson, 3 Pierre Peltier, 4 Frs Ostigny, 5 Jos. Bessette.

8e classe. Pour deux arpents d'orge.—1er prix E. Rainville, 2 P. Messier, 3 J. Bessette, 4 P. Dame, 5 E. Poulin.

9e classe. Pour 1 arpent de lin.—1er prix F. Rainville, 3 Major Campbell, 3 P. Peltier, 4 J. Alix, 5 A. Gingras.

10e classe. Pour 10 arpents de paccage, 1er prix P. Messier, 2 N. Nadeau, 3 Pierre Thèberge 4 E. Poirier, 5 A. Gingras.

11e classe. Pour 1 arpent de paccage.—1er prix R. M. Standish, 2 M. Frégeau, 3 R. Standish, 4 Pierre Messier, 5 Alex. Dame.

Liste des prix décernés à l'exposition du comté de Rouville, le 28 septembre 1870. tenue à Rougemont.

12e classe. Pour la meilleure jument poulinière avec son poulain, 13 entrées, 1er prix R

Standish, 2 M. Frégeau, 3 Chs. Wilkins, 4 John Standish, 5 Jacques Demers.

13e classe. Pour le meilleur poulain de deux ans, 7 entrées, 1 prix J. B. Lebeau, 2 G. Gadbois, 3 J. Ostigny.

14e classe. Pour le meilleur poulain de 1 an 9 entrées, 1 prix Jules Benoit, 2 Jos Lacoste, 3 A. Fisk, 4 Fra. Ostigny.

15e classe. Pour le meilleur taureau de deux ans, 4 entrées, 1 F. Vigeant, 2 H. Choinière, 3 A. Noisoux.

16e classe. Pour le meilleur taureau d'un an, 3 entrées, 1 Jos. Fontaine, 2 R. Standish, 3 Chs. Wilkins.

17e classe. Pour la meilleure Vache à lait, 10 entrées, 1 G. Gadbois, 2 J. Standish, 3 F. Standish, 4 L. H. Batchelor.

18e classe. Pour la meilleure génisse de deux ans, 1 prix J. Standish, 2 J. Standish.

19e classe. Pour la meilleure génisse de 1 an, 5 entrées, 1 R. Standish, 2 J. Standish, 3 R. M. Standish.

20e classe. Pour le meilleur veau mâle du printemps, 6 entrées, 1 prix J. Codd, 2 J. B. Plamondon, 3 L. H. Batchelor.

21e classe. Pour la meilleure génisse du printemps, 4 entrées, 1 prix F. Standish, 2 J. Standish, 3 J. Standish.

22e classe. Pour le meilleur cochon entier, 4 entrées, 1 prix J. Codd, 2 R. Standish.

23e classe. Pour la meilleure truie de l'année, 1 prix J. Codd, 2 D. Batchelor.

24e classe.—Pour le meilleur Bâlier d'un an, 4 entrées, E. Ashbé.

25e classe. Pour le meilleur bœuf du Printemps, 8 entrées, 1 prix Solime Barré, 2 J. Ostigny, 3 R. Evans, 4 O. Ashbé.

26e classe. Pas d'exposants.

27e classe. Pour les deux meilleures brebis du printemps, 1 G. Gadbois, 2 A. Chabot, 4 E. Ashbé.

28e classe. Pour 20 lbs de beurre, 1 prix J. Standish, 2 E. Noisoux, 3 J. Codd, 4 D. Batchelor, 5 R. Standish, 6 E. Chabot.

29e classe. Pour 25 lbs de sucre, 8 entrées, 1 prix G. Privé, 2 R. Standish, 3 J. B. Alix, 4 N. Alix, 5 D. Batchelor, 6 J. Batchelor.

30e classe.—Pour 10 verges de flanelle pure laine, blanche ou de couleur, 5 entrées, 1 prix Chs. Gauvin, 2 R. Standish, 3 P. Paquette.

31e classe. Pour 10 verges de grosse étoffe canadienne, pressée, roulée et rasée, 10 entrées, 1 prix R. Standish, 2 P. Meunier, 3 J. Codd, 4 S. Paquette, 5 P. Paquette, 6 I. Leroux.

32e classe. Pour 10 verges de petite étoffe brute, non foulée, 6 entrées, 1 prix C. Gauvin, 2 I. Demers, 3 P. Meunier.

33e classe. Pour 10 verges de toile blanche, 4 entrées, 1 prix R. Evans, 2 I. Leroux, 3 Cyp. Gaboury.

34e classe. Pour 10 verges de toile de couleur, 5 entrées, 1 prix N. Nadeau, 2 I. Leroux, 3 I. Morin, 4 P. Meunier.

35e classe.—Pas de prix mérités.

Prix extras.—Moulin à battre, Jos. Fréchette Crible, Thimothé Giard.

Pommes, 1 prix C. Gauvin, 2 J. B. Alix, 3 C. Wilkins.

Couvrepiéd, jupe, Fra. Marcourt.

Harnois E. Lacaille.

Châles, 1 R. Phaneuf, 2 U. Désautels.

Couvertures en laine, 1 C. Blain, 2 F. Marmont

Jupes d'étoffe.—1 E. Ashbé, 2 Ed. Chabot. Chemise, E. Chabot.

Bas et chausson, coton et laine, 1 L. Lacroix 2 C. Gaboury.

Joué avait lieu en la paroisse de St. Esprit, l'exposition agricole du Comté de Montcalm. Grâce à la belle température qui régnait, un nombre de trois à quatre mille personnes s'étaient rendues en cet endroit pour admirer les objets exposés, les animaux, les produits de l'industrie domestique. Cependant nous regrettons de dire qu'il y avait un trop petit nombre d'exposants.

Quoiqu'il en soit, l'Exposition du Comté de Montcalm a été très belle et a constaté un progrès rapide dans l'avancement de l'agriculture, dans l'élevage des animaux, et dans la fabrication des laines, de la toile et dans la manière de faire le beurre.

Nous parlerons brièvement des objets qui ont plus spécialement attiré l'attention des visiteurs. Dans la classe des chevaux, M. Placide Archambault exhibait un magnifique poulain percheron du printemps, qui a remporté le 1er prix. Cet animal a été admiré par le développement et la beauté de sa forme. On aurait dit un cheval de deux ans.

D'autres beaux échantillons de l'espèce étaient aussi exposés. Parmi les poulains de 2 ans (étalons) le plus beau et le plus développé était celui de M. Maxime Mireau. Ce jeune cheval a déjà plus de cinq pieds de hauteur. Ce fait seul en dit assez. Dans la classe des bêtes-à-cornes, M. Lamarche de St. Esprit exhibait un beau taureau Ayrshire [sang mêlé]. Il y avait aussi d'autres beaux échantillons de l'espèce.

MM. Antoine Bricaut, Tho. Hamilton et Narcisse Brouillet exhibaient de superbes veaux du printemps.

La classe ovine était bien représentée, ainsi que la classe porcine.

Nous avons vu, dans le département de l'industrie de très belles flanelles des toiles fines, des étoffes de goût; mais tous ces objets étaient en trop petit nombre.

Nous devons mentionner spécialement le beau sucre de Olivier Beaudry, St. Alexis, qui avait déjà remporté le premier prix à l'exposition provinciale. On ne dirait pas du sucre d'érable, mais du plus beau sucre blanc raffiné. Toutes les parties sont comme des cristaux qui brillent à la lumière.

Le rapport des visiteurs des terres les mieux tenues ont apprécié la culture en grand qui commence à se faire, dans le comté, des légumes, tels que carotte, betterave, navet, etc.

MM. les directeurs de la société d'agriculture de Montcalm ont fait noblement leur devoir. Ils se sont multipliés pour être utiles à tous les exposants. Aussi les choses ont-elles été conduites à la satisfaction de tout le monde.

Cette fête de famille s'est terminée par un bon dîner chez M. Marion. Les mets succulents qui étaient servis, ont été dégustés avec appétit et les liqueurs bues avec enthousiasme. Plusieurs santés furent proposées pendant le dîner, et nous avons eu le plaisir d'entendre MM. Jos. Dufresne et Firmin Dugas, membres du Comté de Montcalm, répondre aux santés, et faire l'éloge de la belle et noble carrière de l'Agriculture. — Gazette de Joliette.

#### L'EXHIBITION DU COMTE DE RICHELIEU.

Joué, à St. Victoire, il y avait de 1200 à 1500 personnes. Le temps était magnifique et le concours agricole et industriel était le plus remarquable que nous ayons jamais vu dans le Comté de Richelieu.

Nous n'avons que des félicitations à adresser aux directeurs et au Secrétaire pour l'excellente organisation de la fête.

Le bon ordre a régné partout et chacun s'en est retourné joyeux, sans avoir eu à regretter le moindre contretemps.

#### L'EXHIBITION DE SUDBROOKE.

Cette exhibition a eu lieu Samedi dernier. Il faisait un temps affreux dans la matinée, ce qui a dû empêcher bon nombre d'exposants de s'y rendre; mais le reste de la journée, à l'exception de quelques légères ondées, fut assez favorable.

Les animaux et les produits, bien qu'en moins grand nombre et quantité que certaines autres années, étaient, quant à la qualité, ce que nous avons vu de mieux en cette ville. Les bêtes à cornes, ainsi que les pourceaux et les moutons, étaient de première classe. On dit qu'ils l'emportaient sur ceux exhibés à Stanstead et à Compton. Quant aux chevaux, on peut dire qu'ils



étaient à peu près aussi bien représentés que les années précédentes, mais les progrès atteints dans cette classe sont loin de ceux qui ont été réalisés pour le bétail. Après tout, ce n'est pas un mal, car nous est avis que les autres animaux sont plus profitables au cultivateur, tant sur la ferme que pour le commerce.

Nous n'avons point assez d'espace pour entrer dans les détails; nous mentionnerons seulement les vaches "Ayrshire" de M. Molson, et le superbe porc "Berkshire" de M. Pagé, de Lennoxville ainsi que les "Berkshires" croisés de M. Chamberlin et de M. O. Camirand, de cette ville. Ces animaux ne sauraient être surpassés en aucune partie de la Puissance. D'après des connaissances, la race porcine était mieux représentée qu'à l'Exposition Provinciale.

Il y avait de magnifiques moutons. Dans cette classe les progrès réalisés sont remarquables et nous en félicitons nos cultivateurs.

Les produits de la ferme et de la laiterie ne laissent rien à désirer, et le tout fait honneur aux producteurs.

Les étoffes de nos Manufactures, — Paton, Lamas & fils, Foss & Grindol — eussent remporté des prix dans aucune ville du Canada. Ces manufactures sont la vie de Sherbrooke, et nous sommes heureux de voir que ceux qui les exploitent font d'excellentes affaires.

Les instruments aratoires étaient peu nombreux, ainsi que les objets manufacturés en général, mais il faut se rappeler que le temps était peu propice. D'ailleurs, nous savons qu'il y a eu progrès ici dans ces branches. Quelques voitures légères, sans essieu... apparent, ont été fort admirées. On les dit en grande vogue dans Ontario.

Il ne nous reste plus qu'à dire à nos cultivateurs, si intelligents et si pratiques pour la plupart. Ils progressent assurément sous tous les rapports; mais aussi qu'ils n'oublient pas que le reste de la Province a les yeux sur eux, vu leur bonne réputation antérieure qu'ils ont du reste si bien méritée. Ils ont lieu d'être satisfaits d'une Exhibition comme celle-ci. Leurs succès doivent les engager à continuer l'amélioration de leurs belles fermes et de leurs bonnes races d'animaux. Avec cela, l'agriculture fleurira toujours, et avec elle nous aurons l'abondance et la prospé-

rité, car elle est la sœur aînée de l'industrie et la mère par excellence du progrès.

—Pionnier

Dans la liste des prix accordés à l'Exposition du comté de St. Hyacinthe il s'est glissé quelques erreurs que nous tenons à rectifier. M. Benoit de Laprésentation a eu le 1<sup>er</sup> prix pour ses chevaux de trait.

M. Ls. Laurence de St. Hyacinthe a eu le 6<sup>e</sup> prix pour sa vache à lait.

Le troisième prix des brebis de l'année a été accordé à F. Giasson et non Victor Michon.

M. E. Chabot a eu le 3<sup>e</sup> prix pour patron de jupon et pour châle en laine.

Madame Clopin a aussi une mention honorable pour des ouvrages piqués et brodés et Madame Alf. Marchessault pour un couvre-pied.

#### L'ÉGOUT DES TERRES.

—o—

Dans nos terrains *planches*, les travaux d'égouttement sont énormes. On s'étonne à la vue de tout l'ouvrage qu'il a fallu faire pour percer ces terres de fossés et de cours d'eau comme ceux qui existent actuellement.

Cependant, quels que soient le coût de ces travaux, et les difficultés qu'ils présentent dans leur exécution, il faut les faire, si on veut retirer du sol un revenu qui en vaille la peine. Nous ne doutons nullement que si nos terres étaient mieux égouttées, nos récoltes, et celle du blé surtout, seraient moins sujettes aux maladies qui les font dépérir. Le cultivateur devrait s'efforcer autant que possible, de parer à l'inconvénient des saisons pluvieuses par un bon système d'égouts. Si ses terres sont bien égouttées, il pourra semer plus tôt, et conséquemment, moissonner dans la belle saison quand les jours sont encore longs.

Si l'importance de l'égout du sol était comprise, on ne verrait pas autant de terres endommagées par l'eau qui y séjourne.

On perd de l'argent et du travail en s'efforçant de faire produire de bonne récolte par un sol qui n'est pas égoutté convenablement.

Ces jours derniers nous avons l'occasion d'aller faire une promenade sur la ferme Casavant, à St. Dominique. Nous avons pu constater là, par nous

même, tout l'avantage qu'on retire d'un bon système d'égout. M. Casavant, par le drainage, a pu asséner des fonds où il était impossible de passer. Aujourd'hui ces fonds lui donne d'aussi bons revenus que les autres parties de sa terre.

#### DE LA TRANSPLANTATION DES ARBRES FRUITIERS.

Lorsqu'il s'agit de transplanter des arbres, il faut avoir grand soin, en les arrachant, qu'il y ait aussi peu que possible de leurs racines de coupées ou d'endommagées, et lorsqu'elles sont hors de terre, les tenir humides, autant que faire se peut. Lorsque les arbres sont petits, ils peuvent être emballés dans de la mousse; mais lorsqu'ils sont grands, cela ne se fait pas toujours commodément: il faut alors les envelopper dans des nattes, en mettant de la paille mouillée entre les racines.

Avant de les transplanter, il faut faire attention à la nature du sol; s'il est riche et léger, il suffira de faire un trou assez grand pour que les racines ne soient pas gênées; mais si le terrain est maigre ou dur, la crue de l'arbre dépendra beaucoup de la manière dont on le plantera. Si le terrain ou l'arbre doit être transplanté est maigre, il faut que le trou soit grand, et au lieu d'y remettre la terre qui en aura été tirée, il le faudra remplir de bonne terre grasse et meuble, quand même il la faudrait faire venir de fort loin. Lorsque l'arbre a été mis dans la position qui convient, et que le trou a été rempli de bonne terre, il y faut verser assez d'eau pour que toutes les fibres de la racine soient humectées, on donne à l'arbre de légères secousses de bas en haut, afin que les interstices se remplissent, et que les petites racines ne pourrissent pas, ce qui arrive souvent, quand on jette dessus de la terre humide sans cette précaution.

Si le terrain où l'on transplante des arbres est dur et argileux, non-seulement il faut que les trous soient grands, mais on doit encore faire attention au niveau, car nul arbre fruitier ne doit être planté de manière que l'eau puisse séjourner autour des racines, durant l'hiver. Si donc la surface est telle que le sol, autour des racines, ne puisse pas s'égoutter, il faut mettre l'arbre sur la surface du sol, et en couvrir les racines de bonnes terres, prise dans une autre partie du terrain.

No mettez jamais de fumier vert autour des racines des arbres ; car, en pourrissant, il leur ferait plus de tort que de bien. Lorsqu'on arrache des arbres pour les transplanter, on peut les raccourcir aux sommités comme on fait pour les racines ; mais ne coupez jamais tous les rameaux ; car les feuilles ne sont pas moins nécessaires que les racines à la nutrition et à la vie végétale. Dans tous les cas, il faut au moyen de piquets, ou autrement, faire en sorte que les jeunes arbres ne soient pas ébranlés par le vent ; ce qui empêcherait les racines de s'étendre et de porter la nourriture au tronc, et de là, aux branches et aux rameaux.

#### LES TAUREUX AU MILIEU DES VACHES.

On ne devrait jamais laisser un taureau libre au milieu d'un troupeau de vaches. Voici pourquoi. Ses inclinations le portent à suivre, et à tourmenter une vache dès qu'il l'aperçoit, qu'elle commence à être en chaleur. Or il arrive bien souvent qu'à ce moment la vache ne veut pas le recevoir. Alors, il ne lui permet point de paître ; lui-même ne prend aucune nourriture ; par conséquent la sécrétion du lait ne se fait point chez la vache avec autant de promptitude et de facilité. Elle donne moins de revenus ; et le peu de lait qu'elle donne est rempli de fièvre.

On reconnaît le moment où la vache est en chaleur le soir ou le matin quand on va la traire. Alors on doit la séparer du reste du troupeau, et conduire le taureau près d'elle. On ne lui permet point plus deux saillies. Une seule suffit ordinairement. Eloignez alors le taureau, et continuez à garder la vache seule toute la nuit, si c'est le soir, et cinq ou six heures, si c'est le matin, que vous l'avez renfermée avec le taureau. Sa chaleur sera alors passée ; elle retournera aux pâturages tranquille, et vous ne souffrirez aucune perte par la diminution de sa traite de lait.

Cela peut donner du trouble. Mais il vaut mieux avoir quelque peine que de risquer à voir ses animaux ne donner aucun profit, par la mise en pratique d'un système opposé.

Un taureau ne devrait pas plus être mis en liberté au milieu des vaches, qu'on ne laisse aller ainsi un cheval étalon au milieu des juments.

Il arrive souvent que des vaches sont avortées par les taureaux eux-mêmes.

#### DESTRUCTION DES CHENILLES.

Lorsque les chenilles sont assez grandes pour parcourir les grosses branches des arbres, elles vont se grouper, le matin sur un point de ces branches abrité du vent, et là on peut à la vérité les détruire. Mais on ne les voit pas tout de suite ; il faut les chercher et encore pouvoir les atteindre si elles se sont fixées sur une partie élevée de l'arbre ; c'est du temps perdu et une difficulté.

Pour s'épargner ces recherches et cette difficulté, il suffit de dresser contre l'arbre une vieille planche longue d'un pied ou deux. Cette planche posée presque droite offre aux chenilles l'abri qu'elles désirent, et, le lendemain, on les trouve toutes rassemblées derrière cette planche ; c'est infailible.

Après les avoir écrasées avec le dos d'une bêche, on replace la planche contre un autre à côté du tronc, parce que celles qui pourraient être restées sur l'arbre ne viendraient probablement pas au même endroit souillées par le massacre de leurs compagnes.

En deux ou trois jours, on arrive ainsi à purger complètement un arbre de ces rongeurs.

L'usage des planches conduit aussi à s'assurer s'il existe des chenilles sur un arbre lorsqu'on n'en aperçoit pas. S'il y en a, elles ne manquent pas de venir derrière la planche à moins qu'elles ne soient encore trop petites pour s'éloigner beaucoup de leur nid.

Ce procédé principalement destiné aux arbres à haute tige, pourrait être employé pour les autres formes si l'on parvenait à glisser dans les branches une demi-planche ou un morceau de planche cloué à une latte dont l'extrémité reposerait sur le sol, peut-être même en posant tout simplement ce petit morceau de planche contre le pied de l'arbre au-dessous des branches.

Après la destruction des chenilles, les mêmes planches étendues dans les petits sentiers d'un carré de légumes lorsque le sol est humide ou rendu humide, attirent les limaces et leur offrent une retraite où on les détruit également.

#### LES PATATES FERMENTÉES POUR NOURRIRE LES VACHES.

Les agriculteurs qui se livrent à la production ou à l'engraissement des animaux sur une large échelle, utili-

sont depuis longtemps déjà les excellentes modifications que la fermentation imprime à la plupart des substances dont ils nourrissent les bestiaux, soit pour rendre plus facilement digestibles certains aliments denses et compacts, les racines par exemple, soit pour faire apprêter et consommer par les animaux des résidus de fermes qui sans cette préparation eussent été perdus ou n'eussent pu être employés qu'à titre d'engrais. Mais il paraît que dirigé avec quelques précautions particulières, ce phénomène essentiellement chimique constitue certaines matières alimentaires dans des conditions telles que non-seulement elles deviennent plus aptes à nourrir les vaches laitières, mais encore qu'elles leur permettent de fournir un lait de qualité supérieure. C'est ce qu'on observe avec les patates mélangées ou stratifiées dans un cuvier avec du son, on les abandonne ensuite à elles-mêmes pour fermenter.

Voici comment il convient de procéder ; Quand le but à atteindre est l'augmentation de la qualité du lait de la vache, on divise les patates au moyen d'un coupe-racines ; on en dispose un premier lit au fond d'un cuvier, puis on répand dessus un lit de son, et alternativement une couche de patates et une de son, jusqu'à ce que le cuvier soit plein, on couvre alors la cuve et on l'abandonne à elle-même, en ayant soin que la température du lieu où elle est ne soit pas inférieure à 10 degrés (centigrade).

Au bout de quarante-huit heures, quelquefois plus tard, la fermentation se développe et les matières exhalent une odeur alcoolique agréable et très-prononcée. C'est le moment qu'il faut choisir pour retirer le mélange du cuvier et le donner aux bestiaux. Les vaches en sont très-friandes comme de tous les aliments fermentés, et leur lait affirmé, acquiert aussi une qualité remarquable que ne lui communiquent souvent pas de très-bons fourrages.

Cette opération peut avoir lieu d'ailleurs avec toutes sortes de racines contenant des éléments plus ou moins nutritifs. Il y a longtemps que nous engageons les cultivateurs à opérer ces mélanges, car ils pourraient de cette façon tirer partie de bien des choses qui sont perdues dans les fermes et par conséquent nourrir leurs animaux à meilleur marché.

L'usage le plus généralement reçu n'est pas toujours le meilleur à suivre.

## MOYEN D'AMÉLIORER LES RACES.

L'amélioration des races d'animaux est une question dont on se préoccupe beaucoup actuellement en Canada. Tous les cultivateurs pour ainsi dire sont désireux de contribuer pour leur quote part au succès du mouvement qui se manifeste en ce sens. Afin qu'on ne se lance pas dans cette voie avec des idées plus ou moins correctes, nous donnons ci-après un extrait du traité d'agriculture de M. Evans, où suivant nous, se trouve énoncés les vrais principes sur lesquels doit se fonder toute tentative d'améliorer les races. Nous recommandons à nos lecteurs de lire ces extraits avec beaucoup d'attention, de les méditer et d'en tirer profit. Et si l'on y trouve quelques pensées incorrectes, qu'on écrive, et que l'on cherche à les contredire. Nous publierons volontiers tout ce qu'on nous communiquera à ce sujet :

« Améliorer une race, c'est produire un changement dans la forme ou la description de manière à rendre l'animal plus propre au travail qu'il doit faire : plus apte à devenir gras ou à produire le lait ou la laine, ou des qualités particulières de ces articles. Faire un choix convenable de parents est le principe fondamental de cette amélioration. 1<sup>e</sup> multiplier par des individus choisis de la même souche, ce qui s'appelle système interne (*in-and-in*) ; 2<sup>e</sup> multiplier par des individus de deux différentes souches ou de différents types, appelé le système des croisements ; 3<sup>e</sup> multiplier par des individus de même type mais de souche différente, ce que l'on peut appeler multiplier dans la lignée ou dans la même race.

« Toutefois les alliances de même lignage sont à présent le système adopté par ceux qui sont considérés comme les meilleurs éleveurs.

« La taille, la forme et les qualités générales des animaux inférieurs, dans leur état naturel, peuvent toujours se tracer à l'influence du sol et du climat donc le climat, le sol, la quantité et la qualité des produits prescrivent, en grande partie, au cultivateur l'espèce de troupeaux qu'il doit employer pour consommer ces produits. Là où il n'a pas un constant approvisionnement de grans pâturage, il ne peut élever avec bénéfice les races les plus grandes et les plus améliorées de ces pays. Choisir les animaux qui puissent s'accommoder de nos prés est le premier soin du

fermier canadien. Sa condition et ses moyens doivent décider de ses récoltes ainsi que de l'espèce particulière de ses bestiaux.

« Une maturité précoce est une excellente qualité dans toutes sortes de troupeaux. Quant aux animaux qu'on nourrit pour la carcasse, il est très important qu'ils deviennent gras de bonne heure ; parce que non seulement ils rapportent le prix de leur nourriture, outre les profits du nourrisseur, mais encore généralement une plus grande valeur pour leur consommation, que les animaux qu'on engraisse lentement. Une propension dans un animal à devenir gras de bonne heure est une preuve certaine qu'il s'engraissera promptement en aucun temps après. Un naturel soumis et docile est une qualité désirable dans la plupart des animaux domestiques. La quantité de chair, et les proportions qu'ont entre elles les parties fines et grossières, puis le poids des deux à l'égard de celui du rebut constituent la valeur comparative de deux animaux de même poids.

« La première de ces qualités semble se déterminer par la race et la nourriture ; la seconde, par la forme et les proportions de l'animal ; et la troisième par toutes ces choses et le degré d'embonpoint. Il est bien connu que la chair des animaux bien faits de petite taille, tant bêtes à cornes que moutons, est d'un grain plus fin et d'une saveur plus agréable, est plus entrelardée et plus succulente que celle des gros animaux, et rapporte en conséquence un prix plus élevé de deux sous par livre dans tous les principaux marchés d'Angleterre et d'Irlande.

« Les qualités requises dans les animaux sont différentes selon les fins auxquelles on veut les appliquer. Les principales productions des troupeaux sont la viande, le lait, le travail et la laine. Une race de bestiaux également propre à la boucherie, à la laiterie et à la charrue serait bien désirable, mais à peine s'en trouve-t-il. Ces qualités sont par la généralité de ceux qui s'y connaissent, regardées comme incompatibles et comme devant appartenir à des animaux de formes et de proportions différentes. Quant aux moutons, je crois qu'on ne saurait obtenir de la laine très fine de ceux qui sont les plus aptes à devenir gras ; ils rapporteront le plus de viande pour la nourriture qu'ils consomment. En Canada, la laine des

moutons est d'une très grande importance pour les agriculteurs, et, par rapport à la carcasse, est d'une valeur proportionnelle beaucoup plus élevée qu'en Angleterre ; donc une bonne race de moutons, produisant de la laine longue et d'une certaine finesse, est celle qui convient le mieux à ce pays.

« Les formes qui indiquent une propension à engraisser au plus vite et avec la moindre consommation d'aliments, et qui portent le gras sur les parties les plus précieuses de la carcasse, sont les suivantes :—

La tête, les os et autres parties moins précieuses doivent être fines, dessinées, et aussi petites que possible. L'encolure pleine à la poitrine et aux épaules, et s'aplatissant graduellement jusqu'à la tête se joint au cou. Le poitrail large et le coffre profond. La carcasse doit être grande, les côtes s'élargissant à mesure qu'elles s'éloignent de l'épine dorsale afin de donner de la solidité à la structure et à la constitution, et afin que les intestins puissent se loger entre elles ; mais il ne faut pas qu'elles soient proéminentes. Les épaules doivent être non seulement peu osseuses et arrondies vis-à-vis l'aisselle, mais larges, pour donner de la force, et bien revêtues de chair. Le dos, des épaules à la queue, doit être large, plat et presque égal ; les quartiers longs, les flancs pleins et larges. Les animaux dont le corps est rond et fait en forme de baril, têtes, cous et gorges dessinées, petites pattes, et qui ont le moins d'apparence de rebut, sont ceux qui s'engraissent le plus facilement et qui indemnisent le plus de la nourriture qu'ils consomment.

On peut dire qu'une race est améliorée, lorsqu'une qualité désirable, qu'elle n'avait pas auparavant, lui a été inoculée ainsi que lorsque ses défauts ont été corrigés ou diminués, et ses bonnes qualités enchéries. L'amélioration, dans son application la plus étendue aux troupeaux d'un pays, peut encore s'effectuer lorsque, par un changement total ou partiel de bestiaux, la valeur des productions naturelles du sol se trouve augmentée, et qu'on en retire une plus grande quantité d'aliments humains, et autre commodités désirables. Quelque puisse être le mérite de l'habile traitement qui est nécessaire à la formation d'une bonne race, ceux là peuvent revendiquer justement une part considérable de ce mérite qui l'introduiront et l'établiront là où ses

avantages n'ont jamais été envisagés, et où les entraves à son succès sembleront presque insurmontables.

Que les races s'améliorent par les plus grands mâles, c'est une opinion bien générale; mais cette opinion selon quelques-uns, est contraire à la vérité et a fait beaucoup de tort. Le grand but des alliances, par quelque mode que ce soit, est l'amélioration de la forme, et l'expérience prouve qu'on n'a obtenu ce résultat à un degré éminent, quo dans les occasions où la femelle excédait en taille la proportion ordinaire entre les femelles et les mâles; et que généralement le contraire avait lieu quand les mâles étaient d'une grandeur disproportionnée. L'épithème suivant de la science de la multiplication est tiré de l'ouvrage de feu Henry Cline, chirurgien éminent, qui la pratiqua en grand sur sa ferme à Southgate. Quoique le système de Mr Cline soit désapprouvé par quelques éleveurs, cependant il a été traduit dans la plupart des langues continentales, et dernièrement développé par Mr. de Dombasle, en France et par d'autres.

C'est principalement du volume, de la solidité, et de la force des poumons que dépend la santé des animaux. La faculté de convertir les alimens en nutrition est en proportion de ce volume. Un animal qui a de gros poumons est capable de convertir une quantité donnée d'alimens en plus de nutrition qu'un animal dont les poumons sont petits, et par conséquent est plus apte à devenir gras. La grandeur du coffre indique celle des poumons, et sa capacité dépend plus de sa forme que de l'étendue de sa circonférence; car de deux animaux de même sangle, l'un peut avoir des poumons beaucoup plus volumineux que l'autre. Un cercle contient plus qu'une ellipse de même circonférence. Donc un coffre profond n'est pas spacieux s'il n'est large à proportion,

(A continuer)

Nous empruntons au *Pionnier* de Sherbrooke les extraits suivants, au sujet de l'Exploration faite par quelques membres de la société de colonisation du comté de Bagot, dont nous avons annoncé le départ il y a quelques jours.

La Société de Colonisation du comté de Bagot, — dont le Président est M. P. S. Gendron, l'un de nos Membres du Parlement les plus intelligents et les plus actifs, — mérite assurément des éloges pour l'initiative qu'elle prend dans la colonisation des Cantons de l'Est. On sait tout ce qu'elle a fait depuis sa formation. Disons qu'elle est à l'œuvre sans relâche. La semaine dernière, MM. Daigneau, Dubreuil, Brousseau et Lemieux, de Ste. Rosalie, et Dupont, de St. Simon, sont venus, au nom de la Société, faire une nouvelle exploration du Canton de Ditton, que la Société est actuellement à coloniser. Arrivés à Cookshire par la diligence quotidienne de Sherbrooke à Bury, ces braves compatriotes se firent accompagner dans leur expédition par le Révd. M. Gendreau, missionnaire, et par M. Chs. Bélanger, de Cookshire, autrefois de la même paroisse qu'eux et maintenant l'un de ces colons satisfaits et heureux d'avoir pris la route des Townships. Ils allèrent d'abord visiter les terres des 4ième et 5ième Rangs de Ditton, sur lesquelles la Société a déjà commencé des travaux de défrichement. Treize robustes bûcherons y sont engagés à abattre la forêt sous les coups de leurs haches, et avant l'hiver ils auront rendu cent acres de terre propres à être ensemencés le printemps prochain. Ces terres sont situées le long du chemin qui conduit au beau canton de Chesham, où plusieurs compatriotes des Etats-Unis se sont déjà achetés des lots. On nous informe que les explorateurs en question sont hautement satisfaits des travaux qui s'accomplissent, et aussi de la qualité du sol, qui paraît être, en général, tout à fait propre et avantageux pour la culture. De là, l'expédition, après avoir traversé le canton, se rendit au 10ième rang, en passant par les mines d'or de M. J. H. Pope, M. P. Une visite à cet établissement a fort intéressé et surpris nos voyageurs, dont quelques uns ne s'attendaient pas sans doute à trouver l'or *tout fait* dans les Townships, surtout dans le canton si *neuf* de Ditton.

Depuis ces mines jusqu'à Emberton le gouvernement fait actuellement faire un superbe chemin, sous la direction de M. Napoléon Colette, de Verchères.

Pour revenir à nos explorateurs, nous dirons qu'après avoir passé trois jours à visiter Ditton, ils furent unanimes à admettre les avantages considé-

tables qui attendent le colon, à son arrivée dans ce canton. Quatre d'entre eux, et ce sont des hommes déterminés et énergiques, ont promis qu'ils seraient colons à Ditton avant l'été prochain.

Nous sommes heureux d'apprendre aussi que le Révd. M. Gendreau, de Cookshire, se dévoue de tout cœur à la belle cause de la colonisation. L'expérience qu'il a acquise, pendant les huit années qu'il a passées dans les Townships, le met en état de rendre des services signalés à ceux qui sont décidés à se faire colons. M. Gendreau est un bon patriote, plein de zèle et de dévouement. Ceux qui s'adresseront à lui verront qu'il est l'un des chauds et habiles partisans de la cause.

#### POUR UN MEMBRE FOULE.

—ooo—

Faites pourrir dans du fumier bien chaud des fleurs de giroflée jaunies bien entassées dans une bouteille bouchée; il s'y formera une liqueur que vous conserverez avec avantage pour les foulures ou meurtrissures causées par chûtes ou autrement.

#### POUR FORTIFIER UN MEMBRE AFFAIBLI.

Mettez dans un pot de terre neuf de la moëlle de bœuf avec du gros vin; couvrez bien le pot, et le mottez sur de la cendre chaude pendant deux ou trois heures; il se fera dans ce pot un onguent dont vous ferez fondre une cuillerée soir et matin sur de la cendre chaude, et en froterez les jointures les plus malades, avec un petit linge bien chaud.

#### DES HABITS CHAUDS.

Procurez-vous toujours des habits aussi légers que possibles. La nature elle-même nous enseigne que les matières légères sont plus chaudes que les substances lourdes. Voyez par exemple les animaux qui sont vêtus de poil et de plumes. Leur robe les préserve des plus grands froids; et cependant, qu'y a-t-il de plus léger que la fourrure et la plume.

La couleur blanche est la plus chaude. Une chaleur excessive est toujours défavorable au système nerveux.

On se lasse de tout, excepté du travail.

Le *Pionnier* de Sherbrooke entre, avec son numéro du 7 dans sa cinquième année d'existence. Comme il le dit lui-même, il commence cette nouvelle année "plein de vie, de bonne volonté et de courage." Il aurait pu annoncer qu'en commençant son deuxième lustre, âge viril pour la plupart des journaux, il est entouré des sympathies et des bons souhaits de tous les amis de la grande cause nationale et religieuse qu'il a toujours servie avec zèle et succès.

Nous souhaitons à notre confrère de longues années d'utilité et de prospérités toujours croissantes.

On commence à refuser, en cette ville toute monnaie de cuivre autre que celle autorisée, des banques de Toronto, Montréal, du Peuple, du Haut-Canada.

Il paraît que tous les exposants Montréalais ont obtenu des premiers prix à l'exposition de Toronto.

M. Georges Leclère, l'habile et infatigable secrétaire du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec, après la clôture de l'Exposition de Montréal s'embarqua pour Toronto où il visita l'exposition d'Ontario; de là il se rendit à St. Louis, Missouri, où avait lieu l'exhibition annuelle, il visita aussi plusieurs exhibitions dans l'Ouest. Ce monsieur arrivait mardi soir de ce voyage d'où il a remporté des connaissances qui seront d'un grand profit pour notre conseil d'Agriculture. Il a aussi divers plans de bâtisses pour les expositions.

Etat du Revenu et de la dépense du Canada pour le mois finissant le 30 Sept 1870.

Douanes.....	\$1,314,952
Excise.....	348,250
Postes.....	19,505
Travaux Publics.....	124,078
Estampilles.....	20,275
Divers.....	80,156
	\$1,907,216
Dépenses.....	1,098,584
Surplus.....	\$808,632

J. A. Chicoine, Ecr., avocat de cette ville s'embarque cette après-midi pour les townships, en compagnie de quelques personnes qui vont visiter les lots qui leur sont échus en partage dans Ditton et Emberton. Cet infatigable et zélé secrétaire des sociétés de colonisation de St. Hyacinthe en est à son troisième voyage dans les intérêts des sociétés, il n'a gagné ni troubles ni dépenses pour faire progresser la colonisation. De pareils hommes sont précieux, et méritent plus que la reconnaissance publique.

Notre habile et entreprenant mécanicien Olivier Chalifoux vient d'installer un engin à vapeur dans sa boutique.

Tout le bois qui se prépare dans les immenses scieries de Brompton-Falls est vendue d'avance aux Etats-Unis.

M. Cochrane de Compton vient d'acheter deux bêtes à courtes cornes à une vente par encan à Londres, il a payé 550 guinées

M. P. Birs, de cette ville, a semé ce printemps, un minot et demi de patates dont il a retiré 36 minots.

Un bien triste accident vient d'arriver à une brave famille de la paroisse de St. Guillaume. Lundi, vers quatre heures, un jeune homme du nom de Hilaire Cartier, fils de Louis Cartier, s'est fait broyer une jambe dans les circonstances suivantes : il était chargé de distribuer les gerbes pour le moulin à battre. En passant sur une planche qui communique de la tasserie au moulin, cette planche ayant été dérangée peu à peu par les secousses imprimées à ce moulin, il ne s'en aperçut point et en mettant le pied dessus, il glissa dans le silon et se fit broyer un pied et la jambe d'une manière épouvantable. Les médecins appelés n'ont pu se décider à faire l'amputation, vu son état de faiblesse, amené par la perte de sang, et surtout par la nature de sa blessure, le talon était tout broyé. Ils désespèrent de le sauver. Heureusement qu'il a pu recevoir tous les secours de la religion, ce qui est une consolation pour sa famille et ses bons amis. Ce jeune homme, nouvellement arrivé des Etats avait su, par sa bonne conduite se faire estimer et s'amasser des épargnes pour s'établir avantageusement dans sa paroisse.

## P E N S E E S .

—o—o—

L'oisiveté énerve les corps les plus robustes ; l'exercice et le travail fortifient les plus faibles.

L'usage nous condamne à bien des folies ; la plus grande est de s'en faire l'esclave.

La sottise et la vanité sont deux sœurs qui se quittent peu.

On conseillait à un père de ne pas marier son fils si tôt et on lui disait qu'il fallait attendre qu'il fût plus sage. Il répondit : « Vous vous trompez ; car si mon fils devient sage il ne se mariera jamais.

## O C T O B R E .

Le labour doit se faire dans ce mois. Labourez l'automne autant que vous pourrez. L'ouvrage fait à cette saison sera une avance pour le printemps. Au reste, la terre se prépare mieux quand elle est labourée l'automne.

Erochez.— C'est encore un ouvrage qui ne saurait être fait avec trop de soins.

Bientôt on devra faire coucher tous les animaux dans les bâtisses. Les vaches laitières ne devraient pas maintenant coucher dehors quand on prévoit que la nuit sera froide.

Les chevaux, il leur suffit d'avoir un abri quelconque.

Avant que les froids soient trop grands, et que vous soyez obligés de renfermer vos animaux, voyez si vos bâtisses sont en bon ordre ; réparez les parties qui ont besoin de l'être. Pour voyez-les d'auges et de crèches, faites-y les améliorations que votre expérience les visites que vous avez pu faire à d'autres fermes et que vos lectures vous ont suggérées.

Egouttez vos terrains, c'est une des conditions du succès de votre récolte de l'an prochain.

Le mieux, c'est de faire des fossés couverts pour ceux qui ont le moyen de faire de telles améliorations.

Prenez bien soin de vos animaux.— Mettez ordre à vos affaires.

Payez le marchand si vous avez eu le malheur d'acheter à crédit, et prenez la résolution de ne plus jamais vous endettor chez lui. Passez-vous plutôt de quelques articles qui vous paraissent nécessaires. Rappelez-vous que le crédit devient toujours comptant.

Calculez les recettes et les dépenses de l'année, et voyez de quelle manière vous devez vous y prendre pour économiser en améliorant votre terre.

On dit que le café fort, pris sans lait, est un excellent antidote contre le tabac. Ainsi ceux qui seraient excessivement adonnés au tabac, et qui en souffriraient quelques mauvais effets, pourraient faire usage de ce moyen pour neutraliser ces mauvais effets.

On vient de construire un ballon en osier, au pied de la Tour de Solferino, du nom de Neptune sous le commandement de M. Nadar, pour observer les mouvements de l'ennemi. Ce ballon est captif et hors de la portée des fusées prussiennes.

## CHANGEMENT IMPORTANT.

Le journal *The Hearth and Home*, une excellente feuille pour les familles, autrefois publiée par M.M. Pettengill, Bates & Co., a été achetée par M.M. Orange Judd & Co., de New-York, si bien connus du public comme éditeurs de l'*American Agriculturist*. M.M. Pettengill & Co., dont l'agence d'annonce, établie en 1849, est une des plus renommées du monde, trouvent que la multitude et l'importance de leurs affaires requièrent leur attention exclusive, et en conséquence, ils transfèrent la propriété de leur feuille *Hearth and Home* aux nouveaux éditeurs dont la longue expérience et les nombreuses ressources sont une garantie pour le public que non seulement le *Hearth and Home* sera maintenu à sa hauteur, mais qu'il sera même amélioré. Ce journal, se publiait pour \$4.00 par année. Les nouveaux propriétaires en réduisent le prix à \$3.00. Cette transaction n'affectera nullement la publication de l'*American Agriculturist*, qui continuera d'être indépendant de l'autre journal. Les illustrations et la matière à lire seront différentes dans les deux journaux.

On fournira ces deux journaux depuis aujourd'hui, jusqu'à la fin de l'année 1871 espace de 15 mois, savoir le *Hearth and Home*, journal hebdomadaire, pour \$3.000, et l'*American Agriculturist*, qui se publie une fois par mois, pour \$1.50; ou bien les deux pour \$4.00.

S'adresser à

ORANGE JUDD & Co.,  
245 Broadway, New-York,

Wolfestown, 29 sept. 1870.

M. le rédacteur.

Pour répondre à l'invitation que vous avez faite à vos lecteurs dans votre numéro du 21 ult., je vous envoie ces quelques notes concernant la récolte dans notre localité.

Le blé a produit de 20 à 25 minots du minot.

L'avoine, de 25 à 30 minots.

Le seigle de 18 à 20 minots.

L'orge de 15 à 25 minots.

Les patates de 20 à 25 minots.

Les pois de 10 à 15 minots.

Le sarrasin de 15 à 20 minots.

La gelée a cependant fait dommage à ce dernier grain en quelques endroits.

Le foin est presque aussi abondant que l'an dernier.

Il y a moins de paille que les autres années, mais il y en a assez pour notre localité; il y en aura même de reste.

A St. Etienne, comté de Lauzon, les

champs qui avaient coutume de donner 3,000 gerbes n'en ont donné que 1000 cette année.

Deux rangs ont été ravagés par la grêle dans le mois d'août dernier. Cette localité est encore affligée d'une autre manière. Des animaux sont attaqué du charbon et plusieurs ont déjà succombé.

Votre dévoué serviteur,  
THEOD. DEMERS.

## TAUX DU CHANGE.

St. Hyacinthe, 12 octobre  
Greenbacks achetés à 13 p. c. de discompte en argent courant.

Argent acheté à 7 p. c.

Petites monnaies achetées à 12 p. c. de discompte.

Or, à New-York, le 11 octobre à 4 hrs. A. M., 113 $\frac{1}{2}$

CORCORAN & ST. JACQUES,  
Courtiers de St. Hyacinthe.

Montréal, 7 octobre.

L'activité commerciale a été moins grande durant la première semaine d'octobre que d'habitude. Il y a un ralentissement dans le commerce des céréales et le fret a également subi une diminution. Cela est probablement dû à ce qu'une de nos grandes maisons d'expéditeurs de grain a dû fermer ses portes; mais on espère qu'elle pourra reprendre bientôt ses affaires.

Le commerce d'épicerie est fort actif et toutes les manufactures ont beaucoup de commandes.

L'état des banques pour août montre que les balances dues à d'autres banques sont d'environ \$1,500,000. Les principales banques ont profité des circonstances avantageuses pour placer leurs réserves à New-York et ailleurs. Les escomptes dépassent \$1,500,000. Les dépôts sont considérables et prouvent qu'il y a un capital considérable en besoin de placement.

Somme toute, le marché monétaire est facile et on peut se procurer de l'argent à des conditions libérales. Les actions de banque haussent et plusieurs ont été achetées à des prix fort élevés. La "Royal Canadienne Bank, va bientôt commencer ses opérations en établissant une agence, qui aura pour local les magnifiques bâtisses que le Séminaire fait ériger sur la Rue St. Sacrement.

Les entrées aux Douanes subissent un mouvement ascendant. Ainsi, du-

rant le trimestre finissant le 30 Septembre 1869 elles étaient de \$1,100,565 et pour la même période de cette année, elles sont de \$1,673,967, ce qui accuse un accroissement de \$573,402.

—Minerve.

## MARCHÉ EN GROS.

Montréal, 11 octobre.

Il y a eu plus d'activité sur le marché aux farines aujourd'hui. Reçu ce matin par le Grand-Tronc 1,700 quarts, par le canal Lachine, 4,136 quarts.

Farine par 196 lbs. Super. Extra, 6.40 à 6.50; Extra 5.75 à 5.90; de goût 5.65 à 5.70; Superfine blé du Canada, 5.20 à 5.30; Superfine blé de l'Ouest 4.85; Superfine forte du Canada, 5.40 à 5.50; farine forte de Boulanger 5.80 à 6.35; superfine blé de l'Ouest (Canal Welland) 4.90 à 5.00; marques de la cité superfine blé de l'Ouest 5.15 à 5.20, Superfine du Canada No. 2 4.85 à 4.95; No. 2 des États de l'Ouest 4.50; Fino 4.50 à 4.55; Moyenne 3.85 à 4.10; Recoupes 3.25; Farine en sac du Haut-Canada 2.40 à 2.50 par 100 lbs. selon la qualité; farine en sac de la cité (livrée) 2.60 à 2.65.

Farine d'avoine par quart de 200 lbs.—Tranquille, de 4.50 à 5.00, selon la qualité.

Blé, par minots de 60 lbs.—Plus en activité, trois cargaisons de Nouveau No. 1 des États de l'Ouest ont changés de mains à 1.14 $\frac{1}{2}$  à 1.15 pour Milwaukee. Pas de nouveau No. 2 sur le marché.

Pois par 66 lbs.—Peut être coté à 75 à 80 c.

Orge par 48 lbs.—Les cotes sont nominales à 67 $\frac{1}{2}$ c à 72 $\frac{1}{2}$ c.

Blé-d'Inde par minots de 56 lbs.—Nominal à 70 à 75c.

Seigle par 56 lbs.—Tranquille.

Avoine par mts de 32 lbs.—Dernière vente pour exportation à 40 à 45c.

Saindoux par lb.—Lourd de 13 $\frac{1}{2}$  à 14c.

Lard par quart de 200 lbs.—Ferme; Mess 27.25 à 00.00; mess mince 24.50 à 25.00; primo mess 23.00 à 00.00; prime 21.50 à 22.00.

Beurre par lb.—Ferme 21 à 21 $\frac{1}{2}$ c de l'Ouest; de choix 22 à 22 $\frac{1}{2}$ c.

Fromage, par lb.—Ferme, 11 $\frac{1}{2}$  à 11 $\frac{1}{2}$ c.

Alcalis par 100 lbs.—Premières 6.00 à 0.00 selon la qualité; secondes 5.20 à 5.25; troisièmes 4.40 à 0.00. Perlasse nominale de 6.90 à 7.00.

St Hyacinthe 13 oct 1870.

Voici les prix des grains chez les marchands de cette ville :

Table listing prices for Orge par 50 lbs, Avoine par 36 lbs, Pois par 66 lbs, and Graine de lin.

Table listing prices for FARINE—Fleur, ex. superfine and " en poche p 100 lbs.

Table listing prices for GRAINS—Orge par minot, Avoine do, Gaudriole do, Pois do, Blé do, Blé d'inde do, and Sarrazin do.

Table listing prices for VOLAILLES—Dindes par couple, Oies do, Canards do, Poules do, and Poulets do.

Table listing prices for VIANDES—Bœuf à la livre, Do par quartier, Veau au quartier, Mouton par quartier, and Lard par livre.

Table listing prices for VIANDES—Bœuf à la livre, Do par 100 lbs, and Lard par 100 lbs.

Table listing prices for DIVERS—Patates au minot, Beurre en livre, Do en tinette, and Sucre d'érable.

Table listing prices for DIVERS—Œufs la douzaine, Suif la livre, Foin par 100 bottes, Paille do, Choux la pièce, and Miel la livre.

Table listing prices for DIVERS—Savon do, Oignons la tresse, Fèves le pot, Laine, Navets la pièce, and Pommes par minot.

Table listing prices for DIVERS—do par quart and Tabac par lb.

Montréal 11 oct 1870.

Table listing prices for FARINE—Blé par 100 lbs, Farine d'avoine, Do de blé d'inde, and Do de sarrazin.

Table listing prices for GRAINS—Blé par minot, Orge do, Pois do, Avoins do, Sarrazin do, and Blé d'inde.

Table listing prices for LEGUMES—Patates au sac, Fèves par minot, and Oignons par tresse.

Table listing prices for LAITERIE—Œufs par doz, Beurre frais par lbs, Do salé do, and Fromage do.

Table listing prices for DIVERS—Sucre d'érable do, Miel, Saindoux par lbs, and Bœuf à la livre.

Table listing prices for VIANDES—Lard do, Mouton à la livre, Agneau au quartier, Veau à la livre, and Lard frais par 100 lbs.

Table listing prices for VIANDES—Bœuf do, Lard do, Mouton à la livre, Agneau au quartier, and Veau à la livre.

Table listing prices for VOLAILLES—Dindes par couple, Dindes jeunes do, Oies do, Canards do, Poules do, and Poulets do.

Table listing prices for GIBIERS—Canards sauvages, Pigeons, Perdrix, Lièvres couple, Foin, 1re qualité par 100 lbs, 2me qualité, and Paille, 1re qualité.

Québec, 11 oct 1870.

Table listing prices for FLEUR—extra supérieure, Extra, Fancy, Superfine No 1, Do forte, Do No 2, En poche No 1 p 100 lbs, and Gruau p bri de 200 lbs.

Table listing prices for FLEUR—Farine d'avoine, Do de blé d'inde, blanch par 200 lbs, Do do do do jaune, and VIANDES—Bœuf par 100 lbs.

Table listing prices for VIANDES—Do par livre, Mouton do, Agneau par quartier, and Lard frais par 100 lbs.

Table listing prices for VIANDES—Do par livre, Lard do, Lard salé do, and Jambon frais.

Table listing prices for VIANDES—Do salé et fumé, Lard do, Lard salé do, and Poissons—Saumon p bri 200 lbs.

Table listing prices for Poissons—Do par lbs, Morue verte par bri, Do en paquet, and Do par lbs.

Table listing prices for Poissons—Morue sèche par quintal, Huile de morue pargallon, and Harang du Labrador.

Table listing prices for DIVERS—Beurre frais par livre, Do salé do, Volailles par couple, and Dindes do.

Table listing prices for DIVERS—Oies do, Canards do, Putates par minot, and Oignons par bari.

Table listing prices for DIVERS—Avoine par minot, Pois do, Œufs par doz, Fromage par lbs, and Sucre d'érable p lbs.

Table listing prices for DIVERS—Pommes par bri, Laine p lbs, Bois par cordes, 2 1/2 p, and Foin par 100 bottes.

Table listing prices for DIVERS—Paille do, PEaux—Vertes, inspect., p 100 lb, De moutons, non prép. ch., and De Veau do p lb.

Table listing prices for ALCALIS—Potasse, premières, secondes, troisièmes, and Perlasse, premières.

St Jean, 6 oct 1870.

Table listing prices for Fleur, par quart, par 100 lbs, de blé d'inde p. 100 lbs, and de sarrazin do.

Table listing prices for Avoine, par 40 lbs, Orge, 58, and Graine de lin.

Table listing prices for Graine de lin, de mil, Pois, par minot, Blé, do, and Blé d'inde par 56 lbs.

Table listing prices for Sarrazin, 50, Œufs par douzaine, Volailles par couple, Poulets do, Oies do, and Dindes do.

Table listing prices for DIVERS—Pigeons do, Beurre frais par livre, salé do, Saindoux do, and Miel do.

Table listing prices for DIVERS—Patates, Lard frais par 100 lbs, mess par quart, Bœuf par 100 lbs, Foin do, Paille do, and Bois à la corde.

St. Césaire, 8 Oct 1870.

Table listing prices for Fleur—Farine de blé, par p 100 lb, d'Avoine do, and de Sarazin do.

Table listing prices for GRAINS—Blé par minot, Pois do, Orge do, Avoine do, and Sarrazin do.

Table listing prices for GRAINS—Lin do, Blé d'Inde do, Gaudriole do, and Légumes—Patates do.

Table listing prices for Légumes—Fèves do, Oignons do, Laiteries—Œufs par doz, and Beurre par lbs.

Table listing prices for Laiteries—Do salé en tinette, Divers—Sucre d'érable par lbs, Miel do, and Saindoux do.

Table listing prices for Divers—Suif la livre, Lard frais par 100 lbs, Bœuf par quartier, and moutons do.

Table listing prices for Divers—Bœuf à la livre, Lard par livre, Lard salé par livre, and Lièvre par couple.

Table listing prices for Divers—Volailles—Dindes, Oies do, Canards do, Poules do, and Poulets do.

Table listing prices for Divers—Perdrix do, Pommes do, Pommes le quart, and Tabac.

Table listing prices for Divers—Foin par 100 bottes, Paille par 100 bottes, Bois—Pruche, par corde, and Érabie sèche do.

Table listing prices for Bois—Merisier do.

Montréal, 10 oct 1870.

Table listing prices for Cuir à semelle, No 1, B A la livre, Do No 2, Slaughter, and Rough.

Table listing prices for Cuir—Œcono No 1, Do No 2, Vache cirée, légère, do do pesant, and Veau ciré.

Table listing prices for Cuir—Cuir à harnais, Buille le pied, Pebble, Vache en Kid, and Vache fendue.

Table listing prices for Cuir—Patent uni, do carlé, Peaux de mouton pesantes, do do légère, and Peaux vertes, No 1, No 2, salées.

Table listing prices for Peaux—No 1, No 2, salées.

Table listing prices for Peaux—No 1, No 2, salées.

Table listing prices for Peaux—No 1, No 2, salées.

Table listing prices for Peaux—No 1, No 2, salées.

Table listing prices for Peaux—No 1, No 2, salées.

Table listing prices for Peaux—No 1, No 2, salées.

Table listing prices for Peaux—No 1, No 2, salées.

Table listing prices for Peaux—No 1, No 2, salées.

Table listing prices for Peaux—No 1, No 2, salées.

Acton-Vale, 8 oct. 1870.

Fleur par quintal	2 50	2 30
do do cent lbs	2 56	0 30
do Bled-d'Inde do	3 00	0 00
Avoine par 40 lbs	0 35	0 40
Orge par 56 lbs	0 00	0 80
Mil par 48 lbs	0 00	0 00
Pois par minot	0 90	1 00
Bled do do	1 00	0 00
Bled-d'Inde do do	0 00	0 98
Sarrasin do do	0 60	0 00
Patates do do	0 50	0 40
Ceufs par douzaine	0 15	0 00
Volailles par couple	0 60	0 70
Oies do do	0 00	0 00
Dindes do do	0 00	0 00
Pigeons do do	0 00	0 20
Beurre frais par lb	0 18	0 20
do salé do	0 15	0 00
Saindoux par lb	0 00	0 20
Miel do do	0 11	0 00
Lard frais par lbs	0 14	00 00
do mess par quart	0 00	0 00
Bœuf par cent lbs	0 00	0 00
Foin par cent bottes	6 00	6 50
Paille do do	0 00	0 00
Bois à la corde	3 00	3 50

Sorel, 7 oct 1870.

Fleur par quart	3 00	à 0 00
do do cent lbs	3 00	3 50
do Bled-d'Inde do	0 00	0 00
Avoine par 40 lbs	0 42	0 50
Orge par 56 lbs	0 00	0 80
Mil par 48 lbs	0 00	0 00
Pois par minot	0 80	1 00
Bled do do	0 00	0 00
Bled-d'Inde do do	0 00	0 00
Sarrasin do do	0 00	0 60
Patates do do	0 45	0 50
Ceufs par douzaine	0 15	0 18
Volailles par couple	0 60	0 70
Oies do do	0 00	0 00
Dindes do do	1 20	1 25
Pigeons do do	0 00	0 60
Beurre frais par lb	0 20	0 25
do salé do	0 15	0 20
Saindoux par lb	0 18	0 20
Miel do do	0 12	0 12
Lard frais par cent lbs	8 50	9 00
do mess par quart	20 00	25 00
Bœuf par cent lbs	5 00	6 50
Foin par cent bottes	7 00	8 00
Paille do do	2 00	3 00
Bois à la cord	2 50	5 00

MARCHE DE JOLIETTE.

7 oct. 1870.

Fleur en poche	2 25	0 00
Avoine par minot	0 50	0 60
Goudriole dito	0 43	0 50
Pois à soupe par minot	1 00	0 90
Bled-d'Inde par minot	0 90	1 00
Sarrasin dito	0 55	0 60
Poules par couple	0 40	0 60
Poulets par couple	0 25	0 40
Bœuf par livre	0 5	0 10
Moutons par côté	0 40	0 60
Lard par lbs	0 10	0 15
Lard par 100 lbs	10 50	11 00
Patate par min: t	0 50	0 60
Beurre frais par lbs	0 20	0 22
ditto salé	0 20	0 22
Sucre d'érable par lbs	0 13	0 00
Suif par lbs	0 15	0 16
Foin par 100 bottes	5 50	6 00
Paille par botte	0 05	0 06
Miel la livre	0 12	0 15
Savon du pays	0 10	0 00
Oignons par tresse	0 25	0 30

Sherbrooke, 7 oct 1870

Bœuf—par quartier	6 @ 8
do livre	5 @ 12
Mouton	9 @ 10
Agneau	5 @ 8
Lard par livre	9 @ 14
Beurre—en tincte	23 @ 25
do par livre	12 @ 20

Fromage	8 @ 12
Ceufs	20 @ 17
Dindes par lb	00 @ 00
Poulets	50 @ 55
Oies	00 @ 15
Patates mint	40 @ 35
Sucre d'érable	0 @ 10
Sarasin	50 @ 85
en fleur par poche	\$1 50 @ 1 75
Avoine par minot	40 @ 50
Laine	00 @ 00
Foin, par ton	\$ 8 @ 10
Paille do	\$ 4 @ 6
Bois—dur, sec	\$ 3 @ 00
do vert	\$ 2 @ 3
Miel, la boîte	00 @ 00

UNE BELLE OCCASION POUR UN FERBLANTIER.

Un établissement des mieux situé au centre du village de Granby, dans les Townships de l'Est, pouvant faire un commerce pour au-delà de \$1,500 par année. Le propriétaire se retirant d'affaires désire vendre cet établissement, ainsi que tous outils, fonds de commerce, et la pratique de celui aux meilleures conditions. Pour plus amples informations s'adresser à notre bureau.



RUCHES A VENDRE

PAR MR. THOMAS VALIQUET, DE ST. HILAIRE.

Les personnes désireuses de se livrer à l'industrie si lucrative de la culture des Abeilles trouveront en s'adressant au soussigné, des RUCHES de différents modèles et de constructions variant suivant le goût ou les connaissances apicoles de l'acheteur.

Les cultivateurs pourront obtenir 13 Ruches améliorées, pour le prix de 4 boîtes de miel chaque et auront de M Valiquet tous les renseignements possibles pour se servir de ce nouveau et avantageux système de Ruches. On est prié de se hâter, vu les précautions à prendre dès cette saison.

S'adresser à la Station St Hilaire ou au Dépôt d'instruments agricoles de Wm. Evans, marché Ste Anne, pour tout ce qui regarde l'achat de ces Ruches.

TH. VALIQUET, Apiculteur

Station St Hilaire. octobre 1869.

Décès.

En cette ville, le 8 du courant, à l'âge de 2 mois et 11 jours, Charles-Edouard, enfant de J. L. Sanguinet, Ecr.

A Manchester, N.H., le 10 du courant, Marie-Louise-Eugénie, enfant de M. Nazare Paré, à l'âge de 11 mois. Un ange au ciel.

A St. Hyacinthe, le 12 courant, Marie-Caroline, enfant de N. A. Boivin, marchand, à l'âge de 11 mois.

En cette ville, le 11 du courant, après une longue maladie soufferte avec la résignation d'un bon chrétien, M. Joseph Larivière, bourgeois de cette ville et ci-devant un des plus anciens cultivateurs de St. Barnabé, à l'âge de 62 ans. Il laisse pour le regretter une épouse inconsolable, et un grand nombre de parents et d'amis.

PROVINCE DE QUÉBEC. CHAMBRE DU PARLEMENT.

BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la Législature de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de friser toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec") elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DES BOUCHERVILLE,

Greffier du Con. Lég.

G. M. MUIR,

Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 4 juillet 1870.



AVIS.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE.

Québec, 26 septembre 1870.

Il est donné avis que, conformément à la 50e règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée, le ou avant le vingt-quatrième jour de novembre prochain.

G. M. MUIR, Greffier Ass.ég. Ldel'

VENDE OU A LOUER.

A St. Charles, Rivière Chambly, Une Belle Propriété, située bien avantageusement pour le Commerce; c'est une belle maison privée en briques toute neuve avec un Magasin, une Glacière, un Quai ou les vapeurs de la Compagnie du Richelieu arrêtent toute la saison de navigation, et des Hangars. Pour plus amples informations, s'adresser à St. Charles, à

J. E. LEBLANC, Ecr.

Ou à St. Eustache, à

P. T. MASSON.

10 octobre.





CHESTER WHITE HOG.

La vignette ci-dessus représente un cochon de l'espèce si remarquable et si avantageusement connue sous le nom ci-dessus. Cette espèce n'est pas originale, mais elle provient d'un croisement bien conditionné du chinois et du Suffolk Anglais. La taille de cet animal est moyenne et sa couleur est blanche.

La race White Chester a obtenu plus de 350 différents prix aux exhibitions de toute l'Union Américaine. Ces cochons sont reconnus pour produire le plus grande quantité et la meilleure qualité de lard pour le montant de nourriture consommée et la durée de l'engrais. Ils peuvent peser de 500 à 800 livres de 12 à 18 mois.

N. P. Boyer & Co., de Parkesburg, Pa., sont les éleveurs de ces cochons et ils peuvent en fournir n'importe quelle quantité. Pour plus de détails, s'adresser à ce bureau.

## A VENDRE.

UNE GRANDE ROUE, MUE PAR UN CHEVAL.

Le soussigné offre en vente une bonne grande Roue, mue par un cheval avec les appareils tambours etc., pour faire mouvoir des tours des scies rondes etc.

La roue n'a servi que quelque mois.

Pour les conditions qui seront faciles, s'adresser à.

ALEXANDRE CHOQUETTE

Gardien de la Prison.

St. Hyacinthe, 10 Oct 1870.

## A LOUER.

Un superbe Magasin sur une position de première classe ci-devant occupé par J. H. Monaghan, vis-à-vis le marché, avec un logement s'il est nécessaire.

Aussi une maison confortable sur la rue St. Simon.

S'adresser à

H. J. DOHERTY.

St. Hyacinthe, 2 Septembre 1870.

## A VENDRE OU A LOUER.

Le soussigné offre en vente ou à louer, ce superbe emplacement situé sur les rives du Yamaska dans la paroisse Notre-Dame, près de la résidence de J. Lamothe, Ecr., et à 3 ou 4 arpents du Monastère du Précieux Sang, à proximité de la ville et du chemin de fer; avec une honne maison presque neuve et autres dépendances, voisins de M. Jos Caouette.

Pour les conditions qui seront très faciles, s'adresser sur les lieux à

J. B. COTE.

St. Hyacinthe, 15 août 1870.

## A VENDRE.

Le soussigné offre en vente sa belle terre située à St. Paul d'Abbottsford, à mi-chemin de l'Eglise à St. Pie Versant S. W. de la montagne d'Yamaska, de 6 arpents sur 30, ayant 135 arpents en paccage, prairie et culture avec verger et jardin; le reste en beau bois de réserve comprenant 2 sucreries.

Une bonne maison en pierre, deux granges, un hangar et autres bâties dessus érigées.

Les animaux et instruments pour l'exploitation de la dite terre sont aussi offerts en vente.

Les conditions de la vente sont faciles, et la livraison du tout sera soit à l'automne ou au printemps prochain selon le désir de l'acquéreur

W. W. O'DWYER.

St. Paul d'Abbottsford 22 août 1870.

## MOULIN.

Le moulin appartenant autrefois à M. Fitchett ayant été complètement réparé en neuf. Le propriétaire actuel est maintenant prêt à CARDEUR, FOULER, PRESSEUR et TEINDRE toutes espèces d'Etoffes et de Laine, tous ouvrages seront garantis et faits avec promptitude.

Le moulin est sous la direction de M. JOS. MARCHESSEAULT, Cardeur anciennement de St. Hyacinthe.

St Hyacinthe 24 mai 1870.

## A VENDRE.

Le soussigné offre en vente les lots No. 10, 11, 12 et 12½ dans le 7ième rang du Township de Clifton contenant 550 acres de terre dont 50 acres sont en partie défrichés, le reste était bien boisé et situé à la jonction de "Pope Brook" et de la Rivière Salmon. Il y a un bon moulin à scie sur la propriété et une machine pour faire le bardeau. Il y a beaucoup de bois de service sur ces lots et un bon marché pour le bois; de plus une maison confortable et une grange neuve 30x40 et autres bâties.

Le grand chemin d'Auckland à Compton passera devant le moulin.

C'est une bonne chance pour toute personne désirant s'engager dans le commerce de bois ou de marchandises ou désirant cultiver.

Termes avantageux,

S'adresser à

A. G. WOODWARD,

Sherbrooke.

19 avril

QUELQUE CHOSE DE NEUF.—Le soussigné a été appointé par le manufacturier, seul agent à St. Hyacinthe pour la vente des célèbres plumes de métal à cloche. On emploie presque exclusivement ces plumes dans tous les bureaux publics, maisons de banque et les écoles du Dominion; elles sont garanties anti-corrosives et chacune d'elle durables comme dix plumes d'acier.

Echantillon gratis.

Prix.—\$2 la grosse.

N. A. BOYIN.

## VÉRITES IMPORTANTES

# PILULES

VEGETALES.



DE

## BRISTOL

Elles ne contiennent, ni Calomel, ni aucune autre substance minérale.

Un foie sain.

Une digestion vigoureuse,

Un bon appétit,

Sont quelques-uns des bienfaits dérivés d'un régime

de Pilules Végétales de Bristol.

Une cure certaine pour les maux d'entrailles,

Un grand remède pour les voies urinaires,

Un puissant tonique pour l'estomac,

Sont des propriétés qui se trouvent dans

Les Pilules Végétales de Bristol.

Une médecine qui ne dégoûte pas,

Une purgation qui n'affaiblit pas,

Un agent qui rend plus sain,

Sont quelques-unes des vertus possédées par

Les Filules Végétales de Bristol

Une médecine sûre pour les femmes,

Un correctif certain de leurs dérangements

Un remède complet de leurs irrégularités,

Sont des effets infaillibles d'un régime

Des Pilules Végétales de Bristol.

Un teint clair,

Une peau unie, et

Une haleine fraîche

Sont les résultats certains de ce meilleur des agents,

Les Pilules Végétales de Bristol.

Dans toutes les maladies de nature scrofuleuses, ulcéreuses ou syphilitique, dans toutes celles provenant d'un sang dénaturé et visé par l'usage du fer, du mercure ou de tout autre minéral,

La Salsepareille de Bristol

doit être employée, de concert avec les PILULES. Les malades peuvent compter que s'ils les emploient ensemble comme il est indiqué sur l'enveloppe, aucune maladie ne peut résister longtemps aux pouvoirs combinés de recherche et de nettoyage de ces deux

Grands Remèdes

Novembre 12 1869.